

Le QUARTIER LATIN

Directeur: JACQUES DUQUETTE

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

Rédacteur en chef: ROGER BEAULIEU

SOMMAIRE

ETUDIANTS DU MONDE	JEAN DRAPEAU
A ZUT... ZUT ET DEMI	MARCEL PINSONNEAULT
"L'AILLON"	MAURICE CLOUTIER
DEBAT McGill-MONTREAL	D. J.
TIMIDITE-TEMERITE	MAURI
HUMANISME	GUY FREGAULT
JEAN-JACQUES ROUSSEAU	MARCEL RAYMOND
MER DE GLACE	JO...C
VIOLETTE DE LISLE	A. B.
"FANFARE D'AMOUR"	P. L.
JAZZ	JEAN VALLERAND
LE CONCERT DE LA CROIX ROUGE	J. D.
DOSSIER SUR LE PACTE FEDERATIF	RICHARD ARES, S.J.
HISTOIRE DE CHAPEAUX	JANNO
COOPERATIVES DE LOGEMENT	ARTHUR BERNIER
POLY vs M.S.L.	PIERRE MARTEL
LE SKI	BERNARD BENOIT
BALLON AU PANIER	PHILIPPE EWART
HOCKEY INTERFACULTES	LE PRESIDENT DE LA LIGUE
FLORES RELIQUALES DU QUEBEC	AURAY BLAIN
A PROPOS DE COOPERATIVES	PRIMUS



BILLET DE LA SEMAINE

FRENESIE...

La nuit est dans l'attente
— de la paix, du dernier cri sur la montagne.
Elle regarde la terre où les étoiles
font scintiller toutes choses.
Elle s'émeut devant la neige
que ternira l'heure prochaine.
Elle regarde son autre enfant
la lune qui s'accroche aux arbres
allant de l'un à l'autre...
comme un fétu que soulève le vent
et qui voltige capricieusement
comme étourdi par la vie d'alentour
Et la grande voyante abaisse son regard las
sur la terre d'affranchissement.

La neige semble constellée
des mille pierreries de la nuit...
L'air sec lui a donné une consistance
de plâtre où nos formes tout à l'heure
s'inscrustent.
Et les caurs semblent emmitoufflés
sous des épaisseurs.
Les arbres son, décorés, comme si
c'était toujours Noël...
Que vient-on chercher dans ces blancheurs?...
Paradoxe, on cherche quelque chose, aussi rouge
que la rose carminée qui fanera...
et sur cette montagne dormante
on est en quête d'un mouvement
qui exaltera!

On cherche la frénésie de la descente —
peut-être aussi celle de la chute...
que sais-je...
On se grise des premières descentes
— on se lasse des suivantes...
Et quand le corps est fatigué, l'esprit retrouve
sa lucidité éparpillée
Tout à l'heure — dans le vertige de la vitesse
et du risque
Et le cœur malgré que les pieds aient de longs, très longs
compagnons
le cœur — les caurs mesurent leur solitude
Et c'est fatal qu' alors deux pistes s'entrecroisent
et que se heurtent deux humains précipités à l'assaut
du vide, du bas...

"Je vous attendais" — "Vrai?..."
"Oui, j'avais deviné que vous viendriez...
... nous reviendrons?"
Là-haut, la lune est tout un soleil du soir...
Ses rayons décrivent sur les nappes accrochées
là-haut
des signes que personne ne déchiffre et que l'on suit — aveu-
gément.
Les branches nues dansent comme un métronome...
qui rythme la valse... des Frénésies
Les perles de la nuit complètent la toile —
Et l'on descend bien mieux,
parce qu'on va sans trop savoir
l'issue — l'on descend mieux
parce qu'on s'enivre
à deux...

Ivresse du ski — frénésie
des corps, des caurs
qui cherchent un rythme à donner
à leur vie.

Gil et Jac

L'ETUDIANT ET LA QUESTION SOCIALE

par

JACQUES DUQUETTE

La nature humaine sera toujours la même: les hausses feront place aux baisses. Il existe en tout homme de grandes possibilités, des sauts d'enthousiasme qui se manifestent, qui surgissent de temps à autre, mais le lendemain tout semble se rendormir comme chez la marmotte. C'est la période stérile, l'hiver. Sans doute, vous demandez-vous, à quoi peuvent bien rimer ces considérations? Voici. En novembre dernier, il y eut une journée de directives spirituelles qui se révéla un franc succès; même les plus sceptiques n'en crurent pas leurs oreilles. Tous ceux qui y assistèrent en revinrent enchantés, demandant de toutes leurs forces une nouvelle manifestation de ce genre, qu'ils ne voulaient sûrement pas manquer et à laquelle ils se promettaient d'emmener leurs confrères hésitants.

Dimanche dernier, un comité inter-facultés se rendait au désir des étudiants et répondait à un besoin profond en organisant, cette fois, une journée de directives sociales. Eh bien, tous ceux qui avaient promis de revenir ou de s'initier se sont défilés: nous n'étions plus que vingt-cinq et cela, malgré une publicité intense et soutenue. Voilà le résultat des efforts des organisateurs qui méritent toute notre admiration et toutes nos félicitations. Sans doute, le ski avait-il, ce jour-là, plus d'adeptes; c'est une explication, mais non une excuse: il reste regrettable qu'à une vague d'enthousiasme succède l'indifférence. Le sens de la continuité nous fait défaut. Ce fait, malheureusement triste, se renouvelle tous les jours et dans tous les domaines: finance, industrie, arts... que sais-je encore.

À la messe, le Père d'Auteuil Richard, dans une courte instruction, déterminait le cadre des directives: il nous fit comprendre la nécessité de travailler à l'amélioration de la société humaine en adoptant comme modèle, la plus grande, la plus parfaite de toutes les sociétés: l'Église.

À la première conférence, le Père traça le plan de la journée: Voir, Juger, Agir.

VOIR: On nous brossa un court tableau de la condition souvent inhumaine des ouvriers dans quelque métier ou usine qu'ils exercent leur activité. Nombre de faits sont révoltants et leur étalage nous a fait bondir d'indignation.

JUGER: Après ce spectacle d'un malaise réel dans la société, du manque d'un juste équilibre entre les différentes classes, il s'agissait pour nous de juger. Il nous a paru que les institutions, autant que les hommes, portent leur faix de torts.

AGIR: Il ne faut pas se contenter de s'ouvrir les yeux et d'adopter une attitude intellectuelle; il faut plus, il faut songer aux remèdes. Comment donc les étudiants pourront-ils contribuer au relèvement de la société moderne, surtout de la classe ouvrière? Comment concourir à l'avènement d'un ordre nouveau?

Au tout début, il importe de ne pas faire fi de notre responsabilité pour nous remettre insoucieusement de notre tâche au voisin. Et surtout qu'on n'aille pas prétendre à une incapacité — qui n'a pas sa raison d'être; qu'on n'ose pas proférer, non plus, que toutes ces questions nous laissent insensibles.

Pour parvenir à une amélioration, nous devons commencer par nous convaincre nous-mêmes du mal social et nous n'y parviendrons que par l'étude et l'observation. L'étude d'abord: former chez nous des hommes prêts à assumer la tâche que les aînés ne sont pas capables de remplir. Il faut acquérir nous-mêmes ce que l'Université ne nous donne pas. Après avoir étudié fermement, il faudra agir... et alors seulement.

Comme moyen de formation, on a suggéré de former des cercles d'études pour créer l'émulation et favoriser les échanges de vue. L'idée a été lancée, espérons qu'elle fera son chemin et se concrétisera incessamment. Chacune des Facultés devra créer son organisme, tracer son programme. La Conférence Laënnec peut ici nous servir de modèle.

Puis de l'étude nous devons passer à l'action. Pas immédiate, peut-être, mais prochaine.

Il est une chose que nous ne devons jamais perdre de vue. C'est que le monde marche clopin clopant, fait fausse route, qu'il est anormal de laisser croupir dans l'inaction un dixième de notre population. La misère des autres ne doit pas nous laisser indifférents. Ce n'est pas parce que nous ne sommes pas atteints directement que nous pouvons nous désintéresser d'une multitude qui souffre. Autrement, renonçons à nous appeler des chrétiens, voire des hommes. L'égoïsme dans lequel nous nous complaisons doit cesser avant qu'il ne soit trop tard.

Pas plus que les autres pays le nôtre n'est exempt d'une menace de bouleversement. Et si nous demeurons dans l'inaction, nous porterons notre part de responsabilité dans ce marasme. Il ne faut voir dans tout cela aucun appel à la révolte, mais bien plutôt un enseignement.

EN FOULE

AU

DEBAT INTER-UNIVERSITAIRE

le 1^{er} MARS

À

L'AUDITORIUM DU PLATEAU

Etudiants du monde

par JEAN DRAPEAU

PAX ROMANA ET LES CANADIENS

On sait que dans toutes les réunions internationales de quelque genre que ce soit, les Canadiens sont l'objet d'une amitié et d'une admiration remarquables. Ce fait vient probablement de ce que pour plusieurs les Canadiens sont "une révélation", ou une "découverte". Et lorsqu'il s'agit des Canadiens français, l'étonnement est plus vif encore. De sorte que l'intérêt dont nous sommes l'objet grandit.

Ainsi, lors du congrès de Pax Romana, l'été dernier, la délégation canadienne est vite devenue le point de mire de la réunion. Ses chants nationaux sont devenus en peu de temps les chants de ralliement de tous les congressistes, et son enthousiasme gai et débordant s'est bientôt propagé à tous les coeurs.

Voici quelques remarques, sous la signature de Jorge Luna Yepes, publiées dans *El Debate*, journal de Quito, Equateur.

"El 26 de Agosto llegaron las Delegaciones Europeas y Canadienses; fuimos a recibirlos, y desde el primer momento nos impresionó esta última por su espíritu alegre y expansivo, que se desbordaba en bellísimos cantos tradicionales y universitarios, eran los representantes de Canadá Frances".

Puis, sous la signature de Quito Hispanico :

"Hubo una delegación que dio la nota de alegría y que atrajo la simpatía general, especialmente de los sudamericanos; esa fue la del Canadá; estaba integrada por 85 miembros, de los cuales cuarenta y cinco eran universitarios, veinticinco señoritas estudiantes y 15 sacerdotes. Al principio de estos recuerdos he hablado ya algo de la delegación canadiense. Con razón dijo su Presidente, Daniel Johnson, en su alocución de la noche internacional, que los suyos habían querido dar la nota de cordialidad y alegría en el Congreso."

AUTREFOIS ET MAINTENANT

On se demande souvent si le caractère type de l'étudiant '40 est de beaucoup différent de celui de l'étudiant du "bon vieux temps". La question semble avoir intéressé nos confrères de McGill, puisque le "DAILY" du 13 février dernier consacre son article éditorial au "College Youth Now and Then".

L'auteur de l'article commence par ceci :

"True, in some respects students have not altered at all."

puis il le prouve en disant que la politique — droite, centre, gauche — retient l'attention de l'étudiant depuis toujours. Quant aux sports, ses préférences se sont peu modifiées. La différence est remarquable

"mostly in their collective personality rather than in their mode of behaviour."

Tout de même,

"College students are still impulsive"

Mais, un certain aspect de l'étudiant d'autrefois est mort à la suite de la dépression, "and, with it, went the so-called "rah-rah" college boy",

pour faire place à

"a new personality with a new and different era."

parce que

"the college boy and girl felt responsibilities pressing upon them."

UN PEU DE PROPRIÉTÉ

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons les résultats de l'assemblée tenue à McGill et relative à la décision à prendre au sujet de l'Assemblée des Etudiants Canadiens. Les échos de cette réunion sont très peu de nature à nous encourager dans l'effort de "Bonne entente". Toutefois, nous attendons des renseignements complets et nous publierons la semaine prochaine nos commentaires.

Petites leçons de littérature...

QUI A DIT:
"L'EST EST L'EST ET L'OUEST
EST L'OUEST ET JAMAIS
LES DEUX NE SE
RENCONTRERONT?"



QUELQU'UN QUI N'AVAIT
JAMAIS ENTENDU PARLER DE
L'INTERURBAIN !

Vous pouvez toujours causer avec la famille ou avec votre bonne amie, au moment où vous en éprouverez le désir. Et ne l'oubliez pas... le tarif de nuit est en vigueur chaque soir après 7 heures, et TOUTE LA JOURNÉE DU DIMANCHE !

L'Interurbain est Commode - Rapide - et Peu Coûteux

Le Quartier Latin
organe officiel
des étudiants de l'Université de Montréal
539, rue De Montigny - H.Arbour 0530

DIRECTION

Directeur : JACQUES DUQUETTE
Auteur : J.-M. ROBILARD

RÉDACTION

Rédacteur en chef : ROGER BEAULIEU
Secrétaire de la rédaction : JEAN-PIERRE HOULE

Rédacteurs :

JACQUES LÉGER YVES GODBOUT
PIERRE BAUDOUIN ANDRÉ BACHAND
DANIEL JOHNSON MAURICE CLOUTIER
JEAN VALLERAND L.S.E. PRESSEAU
MARCEL ROBITAILLE JEAN DRAPEAU

ADMINISTRATION

Administrateur : BERNARD FORTIN
Publicité : PAUL CHOLETTE

IMPRIMÉ PAR
LA CIE DE PUBLICATION LA PATRIE
180 rue Ste-Catherine
MONTREAL

À ZUT... ZUT ET DEMI

Au nom du Conseil de l'Association Athlétique, je commence par faire remarquer de nouveau aux pauvres bougres et "poissons" de 1939, que jamais nous ne leur avons reproché de ne pas s'occuper du Gala 1940; nous leur avons tout simplement demandé de ne pas nous nuire par leur esprit mesquin. On voit qu'ils ont bien répondu à notre demande par la belle "ZUTERIE" de vendredi dernier, dont ils ont eu soin de retarder l'écllosion jusqu'au moment où on ne pourrait plus leur répondre avant le Gala d'hier soir. Notre circulaire "ANTIZUT" ne pouvait en dire assez long à ces pauvres bougres de 1939 qui sont devenus des "grenouilles enflées aussi grosses que le boeuf" en 1940.

Lorsque l'A.A. décida de tenir un Gala sportif cette année, c'était pour essayer de ramener un peu du prestige de l'Université, que les organisateurs de l'an dernier ont si malheureusement compromis.

A cette fin, vu l'opinion qui semblait défavorable au Gala de 1940, parmi les étudiants, nous avons cru bon de limiter notre organisation. C'est pourquoi, à la suggestion de Bernard Fortin, membre de l'A.A. et des anciens de Brébeuf, nous décidions de joindre nos efforts à ceux des organisateurs du Gala Sportif du Collège Jean-de-Brébeuf. Nous l'avons fait pour ne pas risquer d'ajouter un fiasco financier au fiasco artistique du Gala de 1939, et pour permettre au Conseil de l'an prochain de tenir un Gala dont la réussite serait assurée si celui de cette année remportait le succès attendu. Notre Gala était donc le Gala de l'U. de M. en même temps que celui du Collège Brébeuf. Les étudiants de Polytechnique, de Chirurgie Dentaire et des H.E.C. n'ont-ils pas dernièrement réuni leurs efforts pour tenir une soirée qui a connu un franc succès?

Quant à dire que le numéro artistique n'est pas préparé par des membres de l'A.G.E.U.M., nous ne voyons là qu'une affirmation gratuite. Vu le grand succès artistique de la parade de facultés de l'an dernier, nous avons cru à bon droit que les mieux qualifiés étaient bien ceux qui consacrent leurs études à l'art et à l'architecture. Il faut un esprit aussi étroit et égoïste que possible pour ne pas admettre que le travail superbe présenté par les Beaux-Arts l'an dernier justifiait bien le choix que nous avons fait de Guy Mongenais, comme metteur en scène de notre parade, cette année. Est-ce que les membres de l'A.G.E.U.M. n'ont pas toujours applaudi les décors de LEUR REVUE Bleu et Or, décors faits par un artiste qui ne fait plus partie de notre Association Générale? Pourquoi le trésorier de la Revue Bleu et Or n'a-t-il pas "vagi", comme il le dit si bien, contre Jacques Gagnier et son oeuvre, parce que ce même triste individu était intéressé à faire de la Revue le

succès qu'elle a été? Ceci nous amène à dire qu'il est certains étudiants qui donnent leur appui à une oeuvre quand ils y ont un intérêt moral, et qui déignent ceux qui tentent de faire quelque chose sans leur demander leur aide.

Enfin, qu'est-ce que nous avons demandé aux facultés, mes — pardon, nos — chers ex-mandataires? Nous leur avons demandé d'assister à notre soirée sportive. Si la réponse n'a pas été partout favorable, nous le devons aux organisateurs de 1939, qui ont tellement trompé ceux qui leur avaient donné leur appui que la réponse de tous ceux-là pouvait se résumer ainsi: "Je me suis fait f... l'an passé, ça suffit!"

Voilà votre oeuvre, messieurs de 1939, nous en récoltons les fruits. N'y a-t-il pas jusqu'à nos annonceurs qui ont perdu confiance en nous!

Heureusement que le conseil de l'A.G.E.U.M. de 1939 ne vous a pas laissé le champ libre pour utiliser votre \$1,200 SENSÉMENT À VOTRE FACON, nous serions peut-être aujourd'hui dans un marasme plus profond que celui dans lequel vous nous avez engloutis.

Pour terminer, je vous félicite tous deux de votre précieuse collaboration, et je chanterai à jamais votre bel esprit universitaire!

Marcel PINSONNAULT

Tél. PLateau 7953

SPÉCIALISTE

T. AL. BENOIT

Docteur en Optique de Philadelphie

OPTOMÉTRISTE OPTICIEN

Membre perpétuel de la Société
Astronomique de France

1617, rue SAINT-DENIS

BUREAU chez

AL. BENOIT-BENOIT
PROTECTAL INC.



Archimède prit même pas le temps d'mettre son manteau-sac.
"Euréka!" clama-t-il; je l'tiens, mon Picobac!"

● Il n'est pas probable que le fait de découvrir à votre tour le Picobac vous place dans une situation aussi gênante. Toutefois, en faisant la connaissance du Picobac, vous pourriez bien vous aussi, quoique sur un ton différent, crier votre "Euréka" — c'est la crème de la récolte de tabac du Canada, et toujours doux, frais, agréable à fumer. Il s'offre, en outre, à prix plutôt modique!

BLAGUES HERMÉTIQUES, 10c et 15c
Boîte "LOK-TOP" de 1/2 livre, 60c
aussi en commodes boîtes métalliques
pour le gousset.

Picobac

"Il A bon goût dans la pipel"

EXAMEN DE LA VUE
et ajustement de lunettes, lorgnons et verres
ophtalmiques

J. O. GIROUX, O. D.
membre diplômé de l'A.E.P.O. de PARIS

assisté des optométristes diplômés suivants:
MM. PHILIE, RODRIGUE, HOTTE, MARCHAND

BUREAUX DE CONSULTATIONS CHEZ
Dupuis Frères
865 rue Ste-Catherine est — Montréal

La Vie Universitaire

LE VINGTIEME SIECLE EST-IL UN SIECLE DE PROGRES?

OTTAWA vs MONTREAL, AU PLATEAU, LE 1er MARS



ANALYSER LE 20e SIECLE,

C'EST FAIRE L'HISTOIRE DE L'HUMANITE DEPUIS 40 ANS.

C'EST BROSSER LE TABLEAU DE LA SITUATION ACTUELLE.

C'EST INSTRUIRE LE PROCES DU DEVELOPPEMENT MECANIQUE.

C'EST FAIRE LA SOMME DES JOIES ET DES PEINES DE L'HOMME.

EN UN MOT,

C'EST SE DEMANDER SI L'HOMME AVANCE OU S'IL RECULE...

LES ORATEURS

Yvon BEAULNE et Marcel CHAGNON, de l'Université d'Ottawa.

VS

Marcel COTE et Paul GERIN-LAJOIE, de l'Université de Montréal.

L'ENJEU

Le trophée VILLENEUVE remporté 5 fois par MONTREAL, 2 fois par OTTAWA, 1 fois par QUEBEC.

BILLETS:

A LA MAISON DES ETUDIANTS, — 539 est, rue Demontigny. HA. 0530.

Ne manquez pas ce

DEBAT INTERUNIVERSITAIRE ANNUEL

N.B. Le même soir, nos délégués, Jean-Jacques Bertrand et Jean Drapeau, rencontreront les orateurs de Laval à Québec

DEBAT MONTREAL-McGILL

active qui permit à Alfred Pick et à Jean Drapeau de faire montre de beaucoup d'esprit... L'auditoire s'en amuse. Espérons que les membres de la Société des Débats verront à ce que cette coutume s'établisse définitivement de faire participer les auditeurs au débat, même si le sujet est des plus sérieux.

heureux de constater l'excellent esprit de bonne entente qui existait entre les deux Universités.

Il faut remercier les distingués membres du jury et leurs dames, qui ont sacrifié une soirée pour présider cette manifestation McGill-Montréal. Il faut féliciter les initiateurs et se rappeler que ce succès, qui rejallit sur les étudiants en droit et par ricochet sur tous les étudiants, est le couronnement d'un travail ardu. Il faut mentionner tout spécialement Albert Gadbois, Jean Drapeau et Jean-Paul Bergeron.

D. J.

En rendant le verdict en faveur des étudiants de Montréal, Monsieur Mac Farlane, bâtonnier général de la province, fit remarquer que la décision avait été très laborieuse, les deux équipes s'équivalant à quelques points près; il dit, en son nom et en celui de ses confrères du jury, combien il était

la diction. Il est bien difficile d'exceller dans deux langues... La fatuité étudiée est typiquement estudiantine. Il toucha juste quand il s'exclama avec emphase: "Je prévois le jour où les générations futures élèveront un monument à la mémoire de Pick et Gadbois, les précurseurs de la pratique généralisée du "fifty-fifty".

Jean-Jacques Bertrand, arrivant en quatrième lieu, était d'avance handicapé. Son discours bien charpenté, mais trop sérieux et débité dans un anglais laborieux, parut un peu long à l'auditoire français pour la presquotalité et manquant la plupart des bons mots. Cependant tous s'accordent à louer Jean-Jacques pour ses talents réels. Donnez-lui l'occasion de se lancer dans un sujet sérieux, dans sa langue maternelle, et vous constaterez, comme le faisait remarquer un membre du jury, que ce jeune homme a "du Mirabeau".

Dans les répliques, où les langues étaient renversées, nos quatre "débatteurs" arrachèrent des applaudissements nourris des auditeurs, de plus en plus perplexes sur l'issue du combat. Les jeunes filles craignaient un peu d'avoir à payer les frais de la réception...

Les juges prirent beaucoup de temps à préparer leur verdict. Mais, à la suggestion des messieurs de McGill, on permit à l'auditoire de poser des questions aux orateurs. Heureuse initi-

Alfred Pick, l'as des orateurs de McGill, est le charmeur par excellence. Dans un anglais très littéraire — bien que son discours ne fût pas rédigé — il développa une thèse étayée sur une vaste érudition. Il fit appel à l'histoire, aux coutumes et aux arguments économiques. Monsieur Pick n'a pas cru devoir se servir de la grande éloquence dont il est sans doute capable. Eût-il parlé français que l'auditoire eût apprécié davantage ses éminentes qualités de "debater".

Puis vint "le plus terrible...". Jean Drapeau, dès ses premiers mots, conquit son auditoire avec un début original, débité "à la manière de..." (Une rigolade pour les étudiants en droit). Puis avec un sérieux qui donnait le change à quelques-uns de ses auditeurs, il se lança à fond de train contre l'immoralité qui règne en maîtresse sur les campus américains à cause précisément de la disparition de cette noble institution du "chaperonnage" et de l'introduction de la néfaste coutume du "Sadie Hawkins" et du "dutch-treat". Son discours y aurait gagné à être un peu plus gai vers le milieu. Il termina sur un clou qui eut un effet formidable. Monsieur Jean Drapeau a un souffle oratoire très enviable; il ira loin en politique, s'il sait choisir son parti...

Albert Gadbois parla en français pour McGill. Un discours-type, assez original, débité avec beaucoup d'aise dans le maintien, sinon toujours dans

ments crépitants de l'auditoire ont prouvé qu'en dépit du bilinguisme, nécessairement lourd, la soirée était un succès. C'est que le sujet, sous ses apparences légères, posait un vrai problème sur lequel toutes les jeunes filles avaient hâte de voir poser les lumières des Carabins.

Et les orateurs présentés avec beaucoup de tact et très spirituellement par Jean-Paul Bergeron surent traiter le sujet avec à-propos, mêlant le sérieux au badin, évitant les longueurs et ne dépassant jamais les bornes d'une honnête décence. C'était dans le ton, voilà.

Quatre bons orateurs, des discours qui ne dépassent pas vingt-trois minutes, des répliques et des réparties spirituelles; une foule nombreuse et sympathique; sortie à onze heures et quart. Voilà qui suffit pour dire que ce fut une belle séance. Le meilleur débat du genre, disent les habitués.

Le sujet était badin, on ne peut plus. Quelques-uns, même, trouvaient ridicule qu'on invitât des gens sérieux pour entendre disserter sur l'opportunité d'exiger des jeunes filles qu'elles paient la moitié de leurs dépenses lorsqu'elles "sortent" avec un étudiant. Mais les remarques des juges et les applaudisse-

Qu'exigez-vous de VOTRE BANQUE?

Vous avez toute chance de trouver ici exactement ce qu'il vous faut en matière de banque, parce que nos services sont variés et nombreux: Comptes de chèques pour des fins diverses; Comptes d'épargne en vue des vacances, de la Noël, des écoles, etc., etc.; Prêts personnels et commer-



ciaux, petits et gros; Crédit à l'exportation et à l'importation; Garde des valeurs mobilières; Recouvrements et remises sur les places éloignées; Coffrets de sûreté; Renseignements sur la solvabilité, renseignements agricoles et commerciaux, etc., etc.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE

... fruit de 122 années de fructueuses opérations... ASSP





La teste bien faite



TIMIDITÉ
TÉMÉRITÉ

HUMANISME

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
À L'ILE DE ST-PIERRE

(fin)

La timidité, — état d'âme étrange, phénomène curieux, — existe. Elle a ses racines dans la nature humaine même; de la naissance à la mort, personne ne s'y soustrait entièrement. C'est une loi, corollaire d'une autre plus générale, celle de la conservation de l'être.

Il semble bien qu'elle soit le propre de l'enfance. Le bébé tend les bras vers sa maman, sourit à ceux qu'il a appris à aimer; mais il détourne la tête, pleure, crie, si un nouveau venu tente de lui prodiguer une caresse. Plus tard, lorsque ses petites jambes le lui permettent, il n'hésitera pas à chercher son salut dans la fuite.

Ces premiers symptômes de la timidité sont parfois sans conséquences, si l'enfant est de taille à réagir ou s'il est guidé par une main heureuse. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi. Le plus souvent, l'âme timide s'épanouit sur les bancs de l'école, sous l'oeil sévère de l'institutrice, grâce aux sourires malins de quelques turbulents.

Le jeune homme devient bientôt mûr pour le collège classique. Le règlement le saisit tout entier; il est submergé, englouti. Il courbe l'échine, il ploie sous la contrainte, sous l'autorité toute puissante. Les remontrances le frappent droit au coeur, les conseils spirituels l'émeuvent profondément; il est une cire fraîche, sensible à la moindre pression.

Il a peur du préfet, il a peur du directeur, il a peur du supérieur. Il évite ses professeurs autant que possible. Il craint les surveillants. Son regard est fuyant, sa voix mal assurée, sa démarche désordonnée. Il se sent toujours coupable, il rougit.

Les années passent. La bonne vieille timidité est religieusement entretenue. Le cours prend fin un jour.

... Et la vie se continue. S'il se soustrait à la grande lutte, en poursui-

vant des études universitaires, il pourra après trois années de labeur signer ces mots :

"Comme je suis timide et craintif, j'ai toujours gardé cette tristesse en mon coeur.

Aujourd'hui, je vous en fait la confidence." (1)

(Combien touchante la candeur de ce balbutiement.)

x x x

Oui, les eaux les plus calmes peuvent devenir tumultueuses; les coeurs le plus sensibles peuvent devenir durs; les âmes les plus timides peuvent devenir téméraires! La preuve :

"Il y a trop de pseudonymes sur le 'Quartier'! On y lit trop de ces articles anonymes, affublés de signatures qui ne sont spirituelles et intelligentes (sic) que pour leurs humbles auteurs." (2)

La mesure a débordé. Aux grands maux, les grands remèdes. On gueule, on crie, on hurle. Hardiesse de Don Quichotte, enfantée par l'exaspération. Que dire, c'est une révolte, une révolution, tout doit casser: il n'y a rien qui tienne, il faut en finir.

La timidité est mise à la porte. Elle fait place à l'énergie du désespoir: la témérité. Passage imprudent d'un extrême à l'autre.

x x x

C'est une erreur. La nature ne fait pas de sauts. Il ne faut pas s'agiter. Il faut s'en tenir à un juste milieu. "Gardons la saine mesure française, sans oublier cette réflexion :

J'aime dans son regard cette audace qui brille.

MAURI

(1) et (2) "Quartier latin" du 9 février.

AUMONERIE GENERALE

Retraite préparatoire à la communion pascale (6 au 10 mars 1940)

Le mercredi 6 mars, dans l'église Saint-Sauveur des Syriens (encoignure S.-Denis et Vitry), commencera la retraite préparatoire à la communion pascale, retraite exclusivement destinée à messieurs les professeurs, les étudiants et les étudiantes de l'Université.

Cette retraite sera prêchée par le R. Père Vincent Ducatillon, O.P., prédicateur du carême à l'église Notre-Dame.

Les 6-9 mars, à 7 heures 30 du soir, il y aura cantique, instruction, salut et bénédiction du Très Saint-Sacrement; le vendredi et le samedi, confessions après le salut. Le dimanche de la Passion 10 mars, à 7.45 heures du matin, aura lieu la messe de communion générale.

Pendant ces offices, le maître de chapelle se tiendra à la balustrade pour diriger le chant. On invite tous les assistants à répondre en chœur sous sa direction.

Le vice-recteur et aumônier général,

Chanoine Emile CHARTIER, P.d.

réjouissant



comme une
sweet caporal

• Pures comme la neige poudreuse d'une colline des Laurentides, les Sweet Caps sont, également, légères et douces. Elles sont faites d'un mélange de plusieurs types des meilleurs tabacs virginien, chaque type ajoutant à celle des autres sa part d'arôme et de saveur.

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé".

Il y a des mots dont on subit plus fréquemment la magie qu'on n'en saisit le sens. Ils ont, certes, comme tous les mots, valeur de signes, mais ce qu'ils ont l'air de signifier, c'est plutôt une incantation, un motif sentimental, qu'une idée précise. Telle est l'aventure de ce mot d'humanisme, qu'un emploi de plus en plus étendu et de plus en plus divers a chargé d'une telle complexité qu'on éprouve une réelle difficulté à en cerner le sens exact.

Ainsi, M. Jacques Maritain, traçant les lignes d'un "nouvel humanisme sans commune mesure avec l'humanisme bourgeois" — "d'un humanisme qui ne saurait être qu'héroïque", et l'intégrant au coeur de la vie surnaturelle, a incomparablement enrichi cette notion. Ainsi encore, M. Jean Coutrot, en posant la nécessité d'un "transhumanisme", a sans doute formulé une idée féconde — quoiqu'il ne me semble pas l'avoir exprimée avec toute la netteté nécessaire.

Une façon rapide de mesurer l'ampleur et de déterminer la valeur du phénomène humaniste serait peut-être de partir d'un point de vue purement intellectuel, quitte, ensuite, à rattacher à ce point de vue tout ce qui le dépasse ou le complète. Essentiellement, l'humanisme apparaît alors comme le produit des humanités, c'est-à-dire comme le résultat des disciplines gréco-latines appliquées à la formation de l'esprit.

Formation qui revêt un double aspect, puisqu'elle règle à la fois les démarches de la raison et le sens du beau. C'est dire que les humanités ont pour but de rendre l'esprit délié en même temps que solide, de lui insuffler la force en même temps que la délicatesse: sans la force, la délicatesse a tôt fait de se muer en débilité, tandis que, sans la délicatesse, la force ne tarde pas à se muer en barbarie.

On voit par là que l'humanisme est l'épanouissement harmonieux de ce qui constitue véritablement l'HOMME dans l'homme. Et cet humanisme, nulle méthode ne s'est révélée plus apte à l'éveiller que la formation gréco-latine.

Pourquoi?

C'est que, d'abord, il est difficile d'imaginer une discipline qui façonne mieux la raison et lui fasse, d'une façon plus aigüe, prendre conscience d'elle-même, que la culture grecque, elle qui a littéralement découvert la raison humaine. "Chez les Orientaux, écrit M. Henri Berr, celui qui sait est dépositaire de secrets divins... c'est une nouveauté que le PENSEUR, c'est-à-dire celui qui fait profession de penser par lui-même, celui qui marque de son nom jusqu'aux idées qu'il recueille, parce que la qualité de son instrument intellectuel lui donne l'autorité et lui inspire la confiance... Voilà ce que nous n'avions pas rencontré avant que ne s'épanouît la civilisation grecque."

Et cette raison, qu'est-ce qui saurait mieux l'ordonner que le clair génie latin, — génie grâce auquel un petit

peuple a conquis le monde et l'a organisé? La culture gréco-latine forme ainsi la raison à la recherche et à la distinction de l'essentiel; elle la rend capable de coordonner les éléments qu'elle discerne; en un mot, elle la fait procéder avec rigueur et se déployer avec clarté.

La raison, ainsi mise en possession d'elle-même, aura-t-elle la tentation de se délier? C'est possible, mais il faut noter que, si elle ose le faire, elle brise l'harmonie humaniste. Car dans les perspectives de celle-ci, le rôle de la raison, pour nécessaire qu'il soit, est strictement limité: la raison étant tout simplement la mesure (ratio) à laquelle l'esprit soumet ce qu'il peut s'assimiler; quant aux réalités supérieures, celles dont l'essence le dépasse, la même raison l'engage, non pas à les nier, mais à s'y soumettre.

En même temps que la raison, les humanités excellent à développer le sens du beau. Elles ouvrent l'esprit à la valeur des belles formes, et aux exigences d'inspiration et de technique qu'elles comportent. Elles montrent par les oeuvres qui ont su traduire avec le plus d'élégance et de pureté la cadence qui chante dans l'âme de l'humanité, combien l'art est noble et combien il est difficile.

Le génie grec, comme le génie latin, a eu le sens des beaux rythmes et des proportions harmonieuses; il a eu aussi le sens du tragique — qu'il développe avec force. Il a certainement été l'artisan le plus remarquable de cette oeuvre d'art parfait qui, selon l'expression de Gide, "raconte le triomphe de l'ordre et de la mesure sur le romantisme intérieur."

Ici, un écueil apparaît. Cet amour des belles formes en elles-mêmes n'est-il pas une manifestation de paganisme? Oui, en un sens. Mais en un sens seulement: car "aimer un être en Dieu et pour Dieu, ce n'est pas le traiter comme un pur moyen ou une pure occasion d'aimer Dieu, c'est aimer cet être et le traiter comme une fin, parce qu'il MÉRITE d'être aimé, je dis selon que ce mérite même et cette dignité de fin découlent du souverain amour et de la souveraine amabilité de Dieu" (Jacques Maritain).

A ce stade, commence à se préciser la façon dont l'humanisme purement intellectuel — culturel, si l'on veut, — peut devenir l'humanisme intégral. En permettant à l'homme de voir se développer en lui ce qui constitue le fonds de sa nature humaine, ne le conduit-il pas jusqu'au seuil où s'accomplit — par l'action de la Grâce — son parfait épanouissement dans la vie surnaturelle?

Ainsi, en partant de la définition d'un humanisme simplement humain — et par là incomplet — est-il possible d'arriver à la conception d'un humanisme total: le dernier, ainsi qu'eût peut-être dit Péguy, se trouvant couché "dans le lit de camp" du premier, un peu comme le spirituel est couché "dans le lit de camp" du temporel.

Guy FRÉGAULT

Il entreprend donc d'écrire la flore de l'île de Saint-Pierre, d'en décrire toutes les plantes, sans en omettre une seule. Il est prêt à y consacrer sa vie. "On dit qu'un Allemand a fait un livre sur un zeste de citron; j'en aurais fait un sur chaque gramin des prés, sur chaque mousse des bois, sur chaque lichen qui tapisse les rochers." (p. 70).

Il force un peu la note lorsqu'il écrit qu'il ne voudrait pas laisser un poil d'herbe, pas un atome végétal qui ne fût amplement décrit. Tous les matins, après déjeuner, il part, son *Systema naturae* sous le bras. Il a divisé l'île en sections et il projette de visiter chacune d'elles à chaque saison. Ravissements et extases. Le moindre végétal le fait pâmer. Il admire la perfection de leur forme. A cette époque, on commence à soupçonner l'existence de la sexualité des plantes: un peu à travers la doctrine des signatures, car on se laisse guider par les apparences phalliques; l'on appelle mâle tout ce qui lui ressemble de près ou de loin. La préfoliation de certaines fougères est cause des vocables: fougère mâle et fougère femelle qui traînent encore dans les nomenclatures et qui sont tout à fait dénués de sens, étant donné ce que l'on sait aujourd'hui de la sexualité des filicinales. Jean-Jacques écrit qu'il s'amuse beaucoup du "jeu des parties sexuelles dans la fructification"; ce qui nous incite à croire qu'on assimilait alors la projection des graines à je ne sais quelle éjaculation.

Il s'amuse aussi à la distinction des caractères génériques, dont il n'avait auparavant la moindre idée. La "fourchure des deux longues étamines de la brunelle", mille autres particularités le plongent dans des ravissements. Il va par toute la maison, demandant si l'on a vu les cornes de la brunelle

"comme La Fontaine demandait si l'on avait lu Habacuc". Jean-Jacques se trompe. C'est Baruch qui faisait les délices du fabuliste!

Inutile de dire que ces promenades solitaires sont prétexte à "farniente" et qu'il en profite. Parfois, il s'embarque dans une chaloupe et se laisse aller à la dérive, plongé dans mille rêveries imprécises mais délicieuses. Même si elles n'ont aucun objet précis, il les préfère à tout, même à ce qu'on a convenu d'appeler les plaisirs de la vie. La nuit le surprend souvent, très loin de sa demeure et il doit déployer toutes ses forces sur les rames pour revenir à sa maison avant la nuit close. Il va aussi de la grande île à la petite, y débarque pour y herboriser. Il y remarque quantité de trèfles qu'on avait dû y semer autrefois, juge l'endroit propre à l'élevage des lapins. Il donne cette idée au receveur qui en fait venir de Neufchâtel. Ils commencent à peupler avant son départ.

Les jours de pluie, ils étudient ses récoltes. La vie bucolique et champêtre cesse un jour. Le philosophe est appelé ailleurs où son humeur vagabonde l'entraîne. Je ne sais. Il quitte l'île. C'est seulement quinze ans après qu'il écrit *La Cinquième promenade*; le souvenir lui en était resté précis; il en raconte les moindres détails. Il lui suffit de penser à cette habitation chérie pour s'y sentir à chaque fois transporté encore par les élans du désir.

On aimerait que Jean-Jacques ne fût jamais sorti de l'île de Saint-Pierre, avec quel plaisir on lirait son oeuvre aujourd'hui. Peut-être même aurait-il laissé sa marque dans les sciences naturelles au lieu de n'y laisser que son nom.

Marcel RAYMOND

MER DE GLACE

à Gil, cette brune enfant,
confidente de la montagne.

*Svelte, resplendissante
de mes vingt printemps,
du haut du Mont Blanc
— vêtu, ô Hugo! de probité candide
et de lin blanc —
ce cher vieux Mont Blanc,
je regardais de mes beaux grands yeux
la Mer de
glace.*

*Il faut vous dire que je rêvais,
— à quoi, ô Musset! rêvent les jeunes
filles! —
Naturellement, la Mer de
glace voulait bien bavarder un quart
d'heure avec
moi,
— comme, ô Shakespeare! les joyeuses
commères de Windsor —*

*"Le Mont Blanc, me confia la Mer de
glace,
est un vieux gaga,
bègue et dur d'oreilles,
et myope par surcroît;
et si, ô enfant-resplendissant-de-tes-
vingt-printemps!
tu ne vois pas ses lunettes d'écaillés,
c'est qu'il roupille,
tel un dromadaire dans la torpeur du,
ô Mauriac! désert de l'amour.
Pourtant, quand il était jeune,
tout séduisant dans l'éclat de ses 18 ans;
et que, n'étant pas aussi célèbre que,*

*ô Balzac! l'illustre Gaudissart,
il n'était point bête,
ni sourd encore, ni myope,
il ne dédaignait pas de venir rêver
avec moi
sous les étoiles..."*

*La Mer de Glace allait
s'engager plus avant dans son colloque
— vraiment, elle me trottait intelli-
gente et elle avait
raison —
quand survint, catastrophe,
l'avalanche qui, le reste est de
l'histoire,
combla la Mer de Glace, comme, ô
Ramuz! une nouvelle Derborence.*

*Une grande frayeur déchira
comme un cri dans la nuit
l'air pur de mes vingt ans.
Et je m'enfuis,
sans chercher à comprendre,
dans la platitude
et la sereine vastitude
de la plaine.
Fumer une cigarette
en sifflottant une chansonnette;
et penser au destin tragique de vivre
à l'ombre du
Mont Blanc.*

JO...C

PHOTOGRAPHE
ATTITRÉ DES
ÉTUDIANTS

Albert Dumas

306 RUE STE-CATHERINE, (Près St-Denis)
STUDIO: LANCASTER 5478
Domicile Outremont: CALUMET 5961

MESSE UNIVERSITAIRE

Une messe spéciale pour les Etudiants des diverses Facultés et Ecoles de l'Université est célébrée à 9 heures 30, chaque dimanche et fête d'obligation, à la Maison des Etudiants.

CORDIALE BIENVENUE!

Theâtre et Musique

VIOLETTE DE LISLE "ROSSIGNOL CANADIEN"

Les Variétés Lyriques nous présentent en fin de semaine, le Barbier de Séville. Vous avez sans doute remarqué le nom d'une nouvelle vedette: Violette De Lisle.

C'est un soprano léger (coloratura), originaire de Québec, et une grande artiste.

Boursière du gouvernement de la Province, elle a étudié quelques années à Paris, avec Mme d'Estainville, professeur de notre compatriote Jobin, maintenant du Metropolitan.

Dès son jeune âge, Mademoiselle De Lisle a manifesté de sérieuses aptitudes pour l'art vocal. On s'aperçut de la souplesse de sa voix, à l'écouter chanter des airs célèbres; lorsqu'on faisait jouer devant elle les disques de Galli-Curci, elle se plaisait à répéter ce qu'elle avait entendu.

Depuis son retour parmi nous, l'été dernier, Radio-Canada nous l'a présentée, le lundi soir, dans un programme fort apprécié, "Arabesques".

Il y a quelques années, vers 1934 ou 35, à Montréal, on avait organisé un

concert avec Grisha Goluboff, jeune violoniste prodige, et Violette De Lisle. On annonçait à grand fracas, cet extraordinaire et phénoménal enfant, Goluboff, et l'on n'accordait qu'une réclame plus modeste à celle qu'on a surnommée, depuis, le rossignol canadien. Le lendemain, les critiques acclamaient (cf. Le Canada) notre jeune compatriote chanteuse, et la considéraient comme la surprise et la révélation de cette soirée.

Elle a connu depuis, surtout en Europe, de brillants succès. En tournée avec André Baugé, elle a chanté le Barbier de Séville, environ une centaine de fois, sur les scènes européennes, notamment de France et de Belgique.

C'est un "oiseau qui vient du Canada", et qui, avec les Jean Danseur, les Jacques Gérard, les Noël Brunet, les Raoul Jobin, et les Arthur Leblanc, aura fait sa part pour nous faire apprécier à l'étranger.

Nous lui souhaitons une brillante carrière!

A. B.



Boîte de nuit. Une fumée épaisse comme un brouillard londonien baigne toutes choses: milieu interstitiel. Un ventilateur électrique n'arrive pas à l'avaler, mais il accompagne de son murmure l'orchestre qui là-bas grouille. Ferme les yeux. Où es-tu? Usine? Port en activité où l'on décharge les navires, où grincent les poulies? Et pourtant, la trompette imite à s'y méprendre le cri d'un homme qu'on étrangle. Et pourtant, les saxophones reconstituent une pouponnière hurlante des sanglots de nouveau-nés. Le tambour, coeur monstrueux, scande les pulsations de ce corps en démençe. Parfois, un arrêt: trop de sang afflue à la fois. Et la cymbale refait le hoquet de l'homme qui étouffe, qui tente de respirer. Ouvre les yeux. Les couples s'accrochent, se disloquent, se reprennent, sursautent aux spasmes de la musique. On dirait les cellules d'un organe cancéreux examiné au microscope. Jazz!

Je ne comprends pas. Quelque chose en moi refuse de se déclencher. Il faudrait donc pour parvenir à accepter ces mouvements des danseurs, pour les faire siens, se renoncer, s'oublier, ne plus être qu'un galvanomètre qui tourne au gré du courant. Mais le courant, je ne le sens pas.

Les saints se renoncent, se perdent, consentent à ne plus être eux-mêmes, à tuer leur orgueil d'homme. Par hasard, exigerait-on de l'amateur de jazz un renoncement semblable? Quoi, pour retrouver Dieu et pour retrouver la bête, il faudrait suivre des routes semblables?

C'est ici qu'on touche tout ce que le jazz a de monstrueux. Dilemme dont on ne sort pas. Ces êtres qui se contorsionnent sous les coups de fouet du jazz ne sont plus des hommes, ils ont déposé au vestiaire leur nature d'homme et la reprendront peut-être à la sortie. Les saints aussi déposent leur nature d'homme mais pour se fondre en Dieu. Les passionnés du jazz la déposent pour se fondre... en quoi? Les animaux ne dansent pas. Les animaux ne renoncent pas à leur nature animale. Mais alors? Je ne comprends pas.

Musique de jazz. Les deux mots vont-ils bien ensemble? Le problème n'est pas simple. Pour le résoudre il faudrait analyser les unes derrière les autres toutes les oeuvres qui servent à provoquer la naissance de ce microbe que les Américains ont si justement baptisé: jitterbug.

Trouaille géniale car le jazz agit exactement comme un microbe. Le jazz provoque la danse désordonnée comme le chlorure d'éthyle provoque le sommeil ou la morphine, les paradis artificiels. Pure réaction physiologique. Qu'un médecin soumette pendant des mois, un sujet au martèlement du jazz. Qu'il examine ensuite le coeur, les poumons, la rate, etc. de ce sujet. Je jurerais qu'il trouvera des organes anormaux.

CHOSSES DE MUSIQUE

JAZZ

Je crois que le jazz véritable, celui des boîtes de nuit de Harlem, celui qui se complète du jitterbug, ne provoque pas autre chose chez les auditeurs qu'un simple réflexe nerveux. Pourvu que cet auditeur ait déjà soumis son organisme à un entraînement, il lui devient impossible de résister: il faut qu'il s'agite, qu'il se livre à son démon. De même que, chez l'homme normal, il existe un réflexe pupillaire, il existe chez le "jazzeur" des réflexes du jazz auxquels on ne résiste pas sans un effort prodigieux de volonté.

On croit généralement que le jazz est d'origine nègre. L'affaire est plus compliquée. En réalité, le jazz est né dans les infectes boîtes à matelots du sud des États-Unis. Les influences les plus disparates ont peu à peu transformé cette musique qui, il faut bien le dire, au début n'était qu'une musique à "oeuvre de chair". (Et je suis poli). Influence de la valse viennoise, de la musique hawaïenne, espagnole, cubaine, et aussi influence des "spirituals" nègres.

Ce qui caractérise le jazz c'est la syncope érigée en système. Et la syncope a été de tout temps la caractéristique des rythmes les plus grossièrement élémentaires. Quand la bête prend le dessus, que le coeur devient fou, que l'homme n'est plus qu'une machine à tuer ou à jouir, la syncope intervient. La syncope est à la base des manifestations animales de notre nature. Je parle de la syncope systématique. La musique moderne connaît la syncope: Ravel, Milhaud, Strawinsky. Mais là, la syncope demeure exception. La musique moderne choisit, et l'art est dans le choix. Les rythmes syncopés juxtaposés à d'autres rythmes prennent une signification qui n'a rien d'animal. Le rouge sang de boeuf des hangars d'abattoir ou des wagons à marchandises nous écoeure parce qu'il est partout. Mais le rouge d'un El Greco nous élève. Même phénomène pour la syncope. Ce qui, dans la musique d'un Strawinsky, est un plaisir pour l'esprit qui analyse, devient, dans le jazz, (parce qu'incessant, ininterrompu), cause de réflexes purement bestiaux.

Le jazz est-il de la musique? Demandez-moi plutôt si la musique orientale est de la musique. Tournez la question. Le jazz est-il un art? S'il n'est pas un art, je serais fort étonné qu'il puisse être de la musique.

Qu'est-ce qu'un art? Extériorisation sensible de l'univers intérieur de l'homme. Et l'homme c'est cet animal qui est susceptible, de temps à autre, de n'être pas un animal.

Dans le jazz l'homme devient plus animal que la bête parce que la bête ne se livre à rien qui puisse correspondre aux déhanchements du jazz. Alors, le jazz, qui donne naissance à ces déhanchements, qui les accompagne, qui les extériorise, est-il un art?

La morphine, les aphrodisiaques sont-ils des arts? Non, ils sont la morphine, ils sont les aphrodisiaques. Le plus qu'on en puisse dire dans ce domaine, c'est que le jazz est le jazz. Un point c'est tout.

Jean VALLERAND

LE CONCERT DE LA CROIX ROUGE

Lundi soir, au Forum, grand gala au profit de la Croix Rouge. Immense succès, financier du moins. La réussite musicale dépassa mes espérances. Au programme, hétéroclite au possible, on avait groupé une constellation de vedettes. Un peu comme à une séance de collège où on veut donner à chacun la chance de se faire valoir.

Sur la première partie du concert, je ne saurais faire beaucoup de commentaires. D'abord, il ne faut pas oublier que le concert de lundi était en outre un gala: donc, une bonne portion de l'auditoire se devait d'arriver en retard. Ce fut une première contrariété, il y en eut d'autres: moules gens se permirent de parler, au moins durant la première partie du concert, j'ai en tête, à peu près tous mes voisins et en particulier deux soldats à \$1.30 par jour, et qui ne comprenaient absolument rien à la musique symphonique. Pour ne pas s'embêter, sans songer qu'ils pourraient agacer leurs voisins, ils décidèrent, tout bonnement, de causer de choses et autres. A mes côtés, une toute jeune et jolie femme mit toute son âme à tricoter des bas pour les soldats. Il paraît qu'on nomme cette bonne action "knitting socks for soldiers". Si je n'avais pas à faire une critique musicale, je continuerais à vous détailler le tableau que je viens d'esquisser... mais passons!

Le programme débutait par "O Canada": je n'entendis pas les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, couverts qu'ils étaient par l'orchestre. Patrie de Bizet, fut donné sans relief, moche, terne, par l'orchestre sous la direction de Jean-Marie Beaudet qui remplaçait Wilfrid Pelletier au pupitre.

Le Concerto de Poulenc sembla gai, original, d'une forme achevée... Mademoiselle Ballon et M. Dansereau se firent applaudir chaleureusement. Leur excellent travail leur méritait d'être mieux écoutés. Madame Marcelle Denya possède une belle voix qu'elle conduit à merveille, culture solide et personnalité intelligente. Le choix de ses pièces était judicieux et faisait preuve d'un goût sûr. La Moldau de Smetana fut exécutée avec un peu plus

d'entrain et d'ensemble que Patrie, mais n'eut rien d'enlevant. Les cent vingt musiciens ne firent pas vibrer la grande carcasse d'acier, ni nos âmes.

Durant l'intermission, la "Bande" de M. J. J. Goulet nous invita à nous lever pour aller fumer et nous dégourdir.

Au retour, M. Clarke prit le bâton du chef d'orchestre et M. Onderet remplaça M. Albert Chamberland comme violon-solo. Tout de suite, un changement se fit sentir: le chef avait plus d'autorité, plus d'emprise sur ses musiciens.

"Under the Spreading Chestnut Tree" de Weinberger est bâti sur un thème pas très original, mais les variations qu'il en tire sont souvent charmantes. Entre autres, Dark Lady, Pastorale, et Mr. Weller, senior, discusses widows with his son Samuel, Esq." Tour à tour, sentiment et passion profonde, charme délicat et poésie champêtre, puis véritable humour bien noté en musique. Ces variations furent rendues d'une façon excellente sans que chaque petit tableau nous fit perdre le tout de vue. La fugue qui n'a rien d'extraordinaire fut jouée sans beaucoup de brio.

M. Arthur Carron dans deux extraits d'opéra montra une voix solide, un timbre chaud, un peu dure dans le registre élevé. Il chanta le "Ride Pagliaccio" d'une si prenante façon, qu'à la demande du public, il dut le bisser. J'aurais préféré entendre autre chose.

M. Clarke tira le meilleur parti possible de ses instrumentistes dans Finlandia de Sibelius; les cuivres furent particulièrement solides et les violons vibrants. Excellente exécution.

"God Save the King" chanté par les Cathedral Singers termina le programme.

J'espère avoir rendu justice à chacun dans ce compte-rendu et si on y voyait quel que grief, j'avertis qu'il ne faut blâmer que les circonstances. En conclusion: une grange, même si elle est bien charpentée, ne sera jamais un temple de la musique.

J. D.

AU DERNIER CONCERT SYMPHONIQUE

MISCHA LEVITSKY

La Société des Concerts Symphoniques de Montréal est heureuse d'annoncer l'engagement du célèbre pianiste Mischa Levitzki comme soliste au dernier concert de la saison régulière, qui aura lieu mardi prochain à l'auditorium du Plateau.

Mischa Levitzki est un des grands pianistes contemporains. Il a donné plusieurs récitals déjà à Montréal et ses nombreux admirateurs seront intéressés d'aller l'entendre avec l'orchestre.

Il a fait son début américain en 1916 et, depuis, sa carrière a été couronnée de succès répétés dans le monde entier qu'il a visité plusieurs fois.

Pour toute information on est prié de s'adresser à la chambre 219 de l'hôtel Windsor, LA. 6037.

Né en Russie de parents américains,

GAZETTE ARTISTIQUE

CONCERTS SYMPHONIQUES — 27 FEVRIER

Charles O'Connell — au pupitre

Mischa Levitsky — pianiste

VARIETES LYRIQUES — 24-25 FEVRIER

Le Barbier de Séville

BEIQUÉ ET PAYNE présentent, le 11 MARS

Robert Casadesus — pianiste

AU ST-DENIS

"FANFARE D'AMOUR"

Autant vaut la comédie, autant la tragédie est manquée. — La comédie — une reprise — présente dans "Fanfare d'amour" Gravey, Carrette et Betty Stockfeld. On sait l'histoire. Les deux musiciens en chômage se travestissent en musiciennes pour entrer frauduleusement dans un orchestre féminin, s'éprennent de la même femme, se dédoublent en hommes à l'occasion, et subissent des aventures que leur situation équivoque et leur rivalité rendent finement comiques. Le jeu excellent des vedettes, surtout de Gravey, nous fait regretter que Hollywood l'ait kidnappé, bien qu'il ne l'ait pas gaspillé encore (Rappelons The Great Waltz).

"Rappel immédiat" bien au contraire nous rappelle le thème si neuf du triangle: le mari travailleur néglige sa femme, elle s'éprend d'un bel individu...

et poursuit son destin nouveau. Ma plus grande déception cependant ce fut Lancret: il est au-dessous de lui-même. L'amoureux transi, "frileux" ne lui convient pas. Mireille Balin joue beaucoup avec sa taille admirable, moins avec son coeur. Stroheim doit énormément à son cou bovin, Duchesne fait ce qu'il peut (mais il est bien loin de "Prison sans barreaux").

Notons que le caractère "propagande" gêne un film. On la sent dans une foule de réparties plaquées; elle paraît plus choquante sans doute, en un pays loin des lignes de contact, mais le but éclate si fréquemment dans ces scènes du film, que le mélo y devient ridicule, certaines scènes de départ par exemple (Mady Berry). En somme on s'amuse à "Fanfare d'amour". On juge "Rappel immédiat".

P. L.

VERS DE Nouveaux Sommets

WINGS

La Meilleure CIGARETTE DE VIRGINIE

* Essayez-la! * PAQUETS À 10¢ et 25¢

Nectar Mousseux
Christin

INSTITUTION CANADIENNE-FRANÇAISE

Laboratoire Nadeau

LIMITÉE

PHARMACIE EN GROS

D'autres enfin soutiennent encore que, par l'Acte de 1867, les provinces ont été fusionnées "de manière à constituer un Etat juridique nouveau qui jouit de tous les droits inhérents à une société parfaite" et qu'en outre ces gouvernements de ces provinces sont subordonnés à celui de l'Etat central. Voici la réponse décisive du Conseil Privé: "L'Acte de 1867 ne limite nulle part les droits et les prérogatives de la Couronne et il n'a pas changé les relations du Souverain et des provinces. La loi ne fusionne pas non plus celles-ci ni ne subordonne les gouvernements provinciaux à l'autorité centrale. Elle crée un gouvernement fédéral, dans lequel ils sont représentés et ayant seul l'administration des affaires où ils ont un intérêt commun, chaque province conservant son indépendance et son autonomie. Quant aux sujets spécialement réservés aux provinces par l'article 92, la législation de chacune demeure aussi souveraine (suprême) qu'avant l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord."

En 1919, lord Haldane précisait encore davantage la situation des provinces: "De par l'Acte de 1867, disait-il, chaque province devait conserver son indépendance et son autonomie et être placée directement sous la Couronne. Son parlement, dans les limites de sa juridiction... devait être souverain (suprême) et posséder les mêmes pouvoirs qu'avait le Parlement impérial, avant de les lui passer."

On voit, par ces déclarations très précises, qu'il ne faut pas parler trop vite d'un Etat fédéral canadien absorbant et unifiant les provinces au point que celles-ci seraient fusionnées en un seul tout et subordonnées à l'organisme central!

c) Ottawa et la souveraineté des provinces.

Les fédéralistes objectent: les provinces ne jouissent pas de la souveraineté, condition indispensable à l'existence d'un Etat. En réponse, il est facile de faire remarquer que les provinces possèdent la souveraineté interne, la seule nécessaire, souveraineté que le Parlement central ne peut, par aucun procédé, violer et qu'en outre, dans l'exercice de sa souveraineté extérieure, Ottawa doit respecter l'indépendance des provinces.

Vovons la question de la souveraineté. "Le mot, nous apprend M. Caron, s'emploie en deux sens. Il y a la souveraineté interne et la souveraineté externe. La première, appelée encore autonomie, consiste dans "le pouvoir que possède une association d'hommes de formuler ses conditions d'existence,

de constituer son gouvernement selon des principes et des idées propres, de fixer sa législation sans aucune intervention étrangère" (Fauchille, Traité de droit intern. public, I, no 164)...

"Quant à la souveraineté externe, ce serait "le pouvoir, pour une société d'hommes, de se conduire et diriger, en dehors d'elle-même, avec une pleine et entière liberté, à l'exclusion de toute contrainte étrangère" (Ibid.).

"De quelle souveraineté s'agit-il en notre définition? L'autonomie suffit-elle pour donner naissance à un Etat?" (D'après quelques internationalistes, la notion de souveraineté externe serait erronée, prêterait à de dangereux malentendus et n'impliquerait rien de plus, en tous cas, que le droit, pour un Etat, de régler sa vie intérieure.)

"Si la souveraineté extérieure n'existe pas, est-il néanmoins toujours nécessaire, se demande M. Caron, qu'une agglomération politique puisse entretenir librement des relations de toute nature avec d'autres Etats?" Pour plus d'un juriste, non. Ainsi, avant la récente émancipation des Dominions, des auteurs voyaient en eux, des Etats, mais des Etats non souverains (entendus extérieurement), n'ayant pas de personnalité internationale et continuant d'appartenir comme colonies, à l'Empire britannique". M. Rolin Jaquemyns ne prétend rien d'autre. "Les colonies anglaises qui ont, non seulement une législation, mais des gouvernements responsables, sont, en réalité des Etats autonomes, avec cette seule restriction que le gouvernement britannique les représente au dehors et conserve un droit de veto sur leur législation."

De sorte que "c'est l'institution et l'organisation de l'autonomie ou de la souveraineté interne qui donne à l'Etat sa personnalité, en fait un être de raison, capable de droits et de devoirs, une personne civile." (Fauchille).⁽¹⁾

Ainsi s'évanouit l'objection de principe formulée par les fédéralistes. Examinons maintenant les faits. Par deux fois, Ottawa a été forcé de respecter, non seulement la souveraineté interne des provinces, mais même d'affirmer en quelque sorte leur personnalité internationale: la première, lors du vote du Statut de Westminster, la seconde, lors du désaveu de la législation sociale de 1935.

1° Le Statut de Westminster.

La conférence impériale tenue à Londres en octobre et novembre 1930, selon le sénateur Charles Bourgeois, en vint à la conclusion de laisser une occasion au gouver-

DOSSIER sur le PACTE FÉDÉRATIF de 1867

RICHARD ARES, S. J.

(suite)

nement canadien de prendre toute mesure appropriée pour que les provinces puissent donner leurs vues au sujet du statut de Westminster proposé. C'est pourquoi le premier ministre du Canada convoqua les Provinces en avril 1931. Les Provinces approuvèrent le statut de Westminster proposé, mais ce sont les Provinces qui exigèrent l'amendement, qui est maintenant l'article 7, lequel édicte "que rien dans la présente loi n'est sensé s'appliquer à l'abrogation, à la modification ou au changement des Actes de l'A.B.D.N.... (Discours au Sénat, 2 juin 1936.)

Non seulement les Provinces ont eu à approuver le statut de Westminster, non seulement elles l'ont fait amender, mais leurs propres pouvoirs ont été accrus, à l'égal de ceux de l'Etat central, par ce même statut; comme en témoigne le paragraphe 2e de l'article 7: "Les dispositions de l'art. 2 de la présente Loi doivent s'étendre aux lois édictées par les provinces du Canada et aux pouvoirs des législatures de ces provinces." (Pour les questions de leur compétence, bien entendu!)

2° La législation sociale de 1935

Voici comment M. Max. Caron nous présente ce fait. "Devant la Cour Suprême, on représenta que le gouvernement central jouissait de la souveraineté externe; que, par conséquent, il lui appartenait de prendre, vis-à-vis des Etats étrangers, des engagements; qu'il pouvait "imposer aux provinces l'obligation de se conformer à ses Conventions internationales".

M. le juge Rinfret, en examinant le point, fit une distinction très judicieuse entre la compétence d'exécuter des obligations et celle de les assumer. Il convient, sans doute, dit-il en substance, que le Dominion accomplisse, tant pour lui-même que pour les provinces, les devoirs découlant d'une entente avec d'autres Etats; mais on ne voit pas, pour lui, la nécessité de devenir partie à telle convention. Si celle-ci a pour conséquence de donner à Ottawa, la compétence de régler une institution relevant des provinces, nous considérons

que l'obligation internationale ne devrait pas être créée ou agréée, avant que les provinces n'y aient consenti. Pourquoi? Le savant juge explique clairement la raison irréfutable. "Un droit civil ne change pas de nature, parce qu'il devient l'objet d'une convention avec un pays étranger. Il continue d'être le même droit civil. Quand la convention a été régulièrement adoptée et ratifiée, il appartient, sans doute, à l'autorité fédérale, de voter les lois idoines. Mais avant que l'obligation internationale n'ait été dûment établie, le droit civil ressortissant aux provinces est toujours le même droit civil et nous ne pouvons voir où le Parlement fédéral trouve, dans l'Acte de l'A.B.D.N., le pouvoir de se l'approprier, sans avoir, au préalable, obtenu le consentement des provinces." (1)

Conclusion

L'attitude des provinces démontre qu'elles se considèrent comme des Etats souverains et indépendants; les déclarations du Conseil Privé viennent confirmer cette prise de position, ainsi que certains précédents où Ottawa s'est vu forcé de respecter la souveraineté des provinces. Celles-ci jouissent en fait et en droit de la souveraineté interne, la seule qui soit nécessaire à l'existence d'un Etat; quant à la souveraineté externe, elles l'exercent par l'intermédiaire de l'Etat central lequel toutefois ne peut engager les provinces, même du point de vue international, pour tout ce qui relève de leur juridiction propre.

Peut-on, en conséquence, après toutes ces données, soutenir que ces provinces "font partie d'un tout qui les englobe et les unifie en quelque sorte"? Peut-on affirmer que l'Etat canadien n'est fondé que sur une constitution, non sur un pacte, parce qu'il constitue un Etat fédéral, sans, par le fait même, laisser apercevoir un attachement un peu trop obstiné à des classifications juridiques rigides, surtout quand on sait que dans le domaine international et en particulier dans la jurisprudence anglaise très souvent se vérifie l'axiome, "le droit, c'est le fait

couronné par l'histoire"? Que l'on songe aux conférences impériales, dont les résolutions ont fini par être codifiées, sanctionnées, légalisées par un acte du Parlement impérial, le Statut de Westminster, et l'on sera moins porté, sans doute, à négliger le précédent des résolutions de Québec sanctionnées, légalisées par l'Acte de l'A.B.D.N.!

4) Le contrat et la condition juridique des provinces.

Deux questions se posent ici: s'agit-il d'un contrat au sens strict du mot et les provinces étaient-elles habiles à contracter en 1867?

a) S'agit-il d'un contrat au sens strict?

Une première évidence s'impose: il faut, pour répondre convenablement à cette question, s'élever du droit privé au droit public. Comme le disait si bien Me Emery Beaulieu, "il est puéril de rechercher si le pacte fédératif réunissait toutes les conditions requises pour la validité des contrats de droit civil. Les conventions entre Etats sont d'une autre ordre. Elles relèvent du droit public et non du droit privé." (Mémoire à la Commission Rowell-Sirois, 12 mai 1938.)

Il importe ensuite de bien se rappeler la teneur de la thèse provincialiste: elle ne vise pas à faire croire que l'Acte de 1867 est uniquement un contrat, elle soutient que cet Acte n'est que la légalisation d'une entente intervenue librement entre des Etats et que, par conséquent, il constitue une loi d'un caractère tout spécial, une loi à base contractuelle.

Comment maintenant faut-il désigner ce fait juridique? Doit-on dire contrat, entente, traité, pacte, etc.? M. Léopold Richer, dans son volume intitulé "Notre problème politique", a consacré tout un chapitre à étudier le sens et la portée de ces différents mots. D'après lui, on pourrait à la rigueur parvenir à prouver "que la constitution canadienne ressemble à tout le moins à un contrat sui generis d'ordre international", et cela en s'appuyant sur l'autorité d'un éminent juriste français, M. Georges Renard. Selon ce dernier, il y a une différence notable entre le "contrat civiliste romain" et le contrat "de la théologie morale, du droit canonique et du droit administratif". Alors, il servirait à bien peu de chose d'opposer aux provincialistes la théologie, la philosophie et le droit canonique.

Toutefois, pour M. Richer, notre constitution serait un contrat, mais de forme institutionnelle, c'est-à-dire plutôt une fondation, une institution. Il faut avouer

que "La théorie de l'Institution" propagée surtout par Georges Renard à quelque chose de bien séduisant et s'adapte mieux que n'importe quelle autre au fait juridique canadien, mais il serait trop long d'en discuter ici la valeur et la portée.

C'est un peu dans ce sens, bien qu'il n'emploie pas le terme, qu'abonde M. Gougeon de Reynold: "A première vue, écrit-il, il semblerait que la nature du lien qui fédère les Etats fut celle d'un contrat. Ce contrat pourrait donc être dénoncé, soit à la demande formelle d'un ou plusieurs Etats, soit d'un commun accord. Dans ce cas, tout membre de la Confédération retrouverait, au sortir de celle-ci, la libre disposition de lui-même avec sa pleine et entière souveraineté, c'est-à-dire avec tous les droits auxquels il avait renoncé en entrant. En réalité, il ne s'agit point d'un simple contrat, mais d'un serment-fœdus-garanti par la foi et l'honneur. D'où le caractère sacré d'une confédération aussi vieille que la nôtre..." (Conscience de la Suisse, p. 102)

L'expression qui, à notre modest point de vue, semble s'adapter le mieux à la réalité est celle qu'employait tout récemment Me Emery Beaulieu dans une causerie à la radio: "Le système fédératif, affirmait-il, parce que né de l'accord de volontés des provinces, est de nature contractuelle; il constitue un véritable pacte constitutionnel." Un pacte constitutionnel, telle semble bien être la meilleure expression pour qualifier la nature du lien qui unit les différentes provinces de la Confédération canadienne.

b) Les provinces étaient-elles habiles à contracter?

Nous avons déjà répondu à cette question au cours du présent travail. On objecte: les provinces n'avaient pas le droit de changer d'elles-mêmes leur constitution politique. Mais si ce droit leur a été octroyé par Londres... Macdonald, on l'a déjà dit, a pu affirmer en pleine Chambre, sans que personne n'ose le démentir: "Nous avons obtenu l'adhésion et l'approbation du gouvernement de la mère-patrie... Nous avons eu l'assentiment du gouvernement impérial tel qu'exprimé par Sa Majesté dans le discours qu'elle a prononcé du trône à l'ouverture du parlement de la Grande-Bretagne." (Débats sur la Confédération, p. 653.)

(1) Maximilien Caron: La Province de Québec est-elle un Etat? Act. Econ., mai 1938.

(à suivre)

HISTOIRE DE CHAPEAUX

Mais oui, mesdames, ces messieurs trouvent nos chapeaux ridicules! C'est un peu comme l'hôpital qui se moquerait de l'infirmier.

Entre nous, le haut-de-forme, ce summum de l'élégance masculine, ne vous semble-t-il pas l'invention de quelque ramoneur? Pourquoi, diable, s'allonger la tête d'une aune? Est-ce que tous les ennuis que nous leur causons n'y suffisent pas?

Et que dire du dénommé "melon"? Ne vous rappelle-t-il pas l'inimitable Charlot? Il est vrai que les hommes sont de grands comédiens et qu'une femme qui rit est à moitié gagnée... Nous sommes peut-être la cause de ces travestis.

Maurice Chevalier doit se désoler de voir disparaître l'engouement pour le chapeau de paille qui l'avait rendu célèbre (ou qu'il avait rendu célèbre?) Nous, pas!

Pour les conservateurs, quant à la forme de leur chapeau, il y a le feutre "mou". Aucune relation entre le qualificatif et celui qui le coiffe. Pour cette catégorie de couvre-chef, la mode a libéralement lancé de nouvelles teintes. Et depuis l'on voit ces bons carbins passer par toute la gamme des

verts. Ne croirait-on pas que nous leur portons ombrage et qu'ils verdissent de jalousie? Il serait de notre devoir de les empêcher de se jeter tête baissée... dans le premier chapeau venu.

Avez-vous remarqué que depuis que certains journaux, en mal de nouvelles, ont inséré un article sur les succès... féminins de M. Eden, voilà bonne partie de la gent masculine coiffée du fameux "homburg". Soit dit en passant que le bonheur des uns fait très souvent le malheur des autres...

Après nous avoir tant dit que les femmes avaient des cervelles d'oiseaux, ne voilà-t-il pas qu'ils en prennent le plumage! Témoins ces chapeaux tyroliens et autres créations du genre...

Si l'habit ne fait pas le moine, la manière dont nos compagnons portent leur chapeau est un clair indice de leur personnalité. Il pourrait maintenant y avoir le langage des chapeaux: inclinés négligemment sur une oreille, nonchalants; baissés sur les yeux, lénébreux (à moins que l'individu ne souffre de strabisme); rejetés largement en arrière, hardis; posés de façon rectiligne, timides.

D'une façon ou d'une autre, je ne crois pas que ce soit très chaud pour les oreilles!

Croyez-vous, mesdames, que tous ceux qui sortent tête nue ont jeté leur chapeau par-dessus les moulins?

Cette mode a, paraît-il, des avantages. Ces manipulations fréquentes qu'occasionne l'obligation de nous saluer, endommagent le fameux couvre-chef et avec les paiements "différés", il est fort risqué d'user la marchandise avant qu'elle ne soit payée.

Si ces messieurs sont tentés de faire la tête à certains passages de ce billet, c'est que le chapeau leur va...

JANNO

Gageons que ce titre éveille votre curiosité, tant il est vrai que le sujet intéresse, au plus haut point, tous les étudiants. A l'appui de cette affirmation, je me permets de citer et de commenter quelques-unes des résolutions prises lors du congrès tenu sous les auspices du Bloc Universitaire, à Duchesnay.

Conjointement avec les élèves de l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec, nos confrères des H.E.C. proposent:

"que des démarches soient faites auprès du ministère du Commerce et de l'Industrie pour qu'il crée des positions de vacances pour les étudiants des h.e.c. ..."

Cette première résolution nous fait toucher du doigt une des déficiences de notre association. En effet, s'il existe, théoriquement, un bureau de placement à l'Université de Montréal, de mémoire d'étudiant, il n'a jamais beaucoup fonctionné. C'est pourtant un service dont nous pouvons difficilement nous passer en ces temps de perturbations économiques.

Mais revenons aux résolutions du congrès. A leur tour, les disciples d'Esculape expriment leur opinion sur le sujet:

"pendant les vacances universitaires, des positions devraient être accordées aux e.e.m. ..."

Dans l'une comme dans l'autre proposition il n'est fait mention que de positions de vacances. Or nous savons pertinemment qu'un bureau de placement permanent trouverait facilement des débouchés à nos finissants. Les autorités de notre Université ne reçoivent-elles pas, chaque année, une foule de lettres de maires des municipalités requérant les servi-

COOPÉRATIVES DE LOGEMENT

ces d'un médecin, d'un dentiste, ou même d'un homme de loi?

"L'Ecole d'Optométrie devrait organiser un bureau de placement" a-t-il encore été proposé.

"La création d'un bureau de placement pour services dans les pharmacies de Montréal et de Québec... ont ajouté les disciples de Gallien.

Toutes ces propositions — et j'en omet — indiquent bien le grand besoin qui se fait sentir chez nous. Il est surtout intéressant de noter que, sans s'être préalablement consultées, toutes les facultés en soient venues à une même conclusion.

Ces deux dernières résolutions tendent surtout à procurer aux intéressés de l'emploi dans un milieu propice à leurs études. Il est indéniable qu'un bureau de placement rendrait d'éminents services à tous nos confrères astreints à faire un stage de clerc chez un professionnel.

D'aucuns restent sceptiques quant aux résultats qu'obtiendrait un tel organisme en temps de crise. Ceux-là oublient que notre statut d'étudiant nous permet d'espérer des résultats là où d'autres échoueraient. En effet, s'il est assez facile aux disciples de Gallien de se trouver de l'emploi dans une pharmacie, il en est tout autrement pour un étranger à la profession. La remarque s'applique également aux confrères d'optométrie et de droit.

Au début de chaque année, un groupe assez imposant de confrères nous arrive de l'extérieur.

derait beaucoup quelques étudiants pendant leur stage à l'Université, il n'en pas pas moins vrai que ce même organisme, par une enquête menée avec discernement, aiderait nos jeunes professionnels à s'établir dans des municipalités susceptibles de les faire vivre, plutôt que de les laisser végéter dans la métropole. Notre manque d'organisation oblige nos finissants à mener eux-mêmes cette enquête tant bien que mal à cause de la préparation des examens finaux.

Nos prédécesseurs semblent avoir compris le pressant besoin d'un bureau de placement puisqu'ils en ont établi les principes. Pourquoi n'enrichissons-nous pas ce squelette d'organisation pour en faire une institution qui profiterait à tous?

Arthur BERNIER

Les Étudiants trouveront tous les volumes dont ils ont besoin

CHEZ

DÉOM

1247, Saint-Denis Montréal

OPÉRA

"C'ÉTAIT splendide... Quels artistes!..."

Quelle merveille, aussi, que la chaussure SLATER. La beauté, la qualité, le confort et la robustesse de la SLATER sont incomparables.

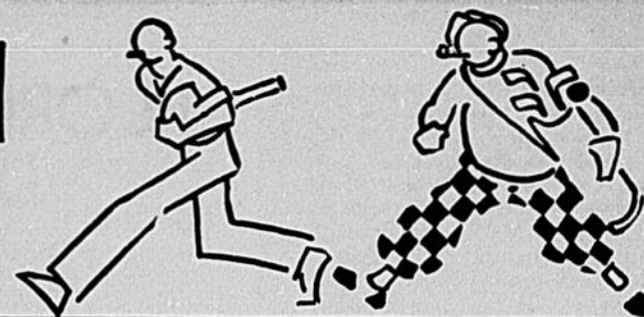
"SANS L'ARDOISE NULLE CHAUSSURE N'EST SLATER"

The Slater Shoe

THE SLATER SHOE CO. LTD. MONTREAL



SPORT



POLY vs M. S. L.

Samedi dernier, au Forum, a eu lieu le gala sportif du Mont-Saint-Louis. Au programme, la trente-cinquième rencontre annuelle entre l'équipe de cette institution et celle de Poly. Ces deux écoles se disputent en effet chaque année le trophée Bonin. Cette année, de même que l'an dernier, nos porte-couleurs ont annulé, le score final étant 2 à 2.

Encouragés par les cris de la grande majorité de l'assistance les collégiens prirent l'avantage huit minutes plus tard. Au milieu de la troisième période, nos joueurs comptèrent le dernier point de la partie qui se termina au compte de 2 à 2, au grand scandale des

supporteurs de nos adversaires, jusque là convaincus, semblait-il, de l'invincibilité de leur équipe.

Nos joueurs ont effectué un travail superbe contre une équipe puissamment organisée. Par suite d'un entraînement régulier, les joueurs du M. S. L. ont, en effet, acquis un jeu d'ensemble parfait. A cette qualité qu'ils n'avaient pas, les nôtres ont opposé des efforts étonnants et le compte final est beaucoup plus qu'une "victoire morale". Il indique une supériorité individuelle remarquable.

Le jeu de chacun est à signaler. Mentionnons au hasard, Marcel Huot qui, dans les buts, sauva maintes fois la situation; Lacroix, sur la défense; à l'attaque, Lecavalier, Béland, Dansereau, . . . etc, pour ne pas les nommer tous.

Polytechnique est fier de son équipe et la félicite chaleureusement de sa tenue.

Pierre MARTEL

LE SKI

Il existe peu de domaines de l'activité universitaire où les anciens aient l'occasion de prêter main forte aux étudiants actuels dont la tâche est pourtant assez lourde de maintenir une foule d'organisations qui diminuent considérablement les heures de travail consacrées aux études proprement dites. Et je doute fort que le club de ski ait pu, cette année, augmenter son rayon d'action s'il n'avait pas compté sur l'aide efficace apportée par les anciens. Il reste toujours vrai que la pratique d'un sport tel que le ski constitue un centre d'attraction où des gens d'occupations diverses trouvent un avantage commun à cultiver entre eux un esprit de cohésion et de franche camaraderie. La raison en est bien simple: il n'existe pas pour le ski d'amphithéâtres où s'entasse une foule de spectateurs inactifs, enthousiastes à certains moments et, parfois aussi, dégus et grognards. Ceux qui trouvent quelque intérêt aux épreuves de ski, sont les skieurs eux-mêmes. Ils ne demandent pas mieux que de maîtriser la technique du sport et de prendre part avec une foi de novices à de premiers concours, ou, s'ils l'ont déjà fait et s'ils appartiennent à une équipe, ils reçoivent avec reconnaissance les conseils des aînés.

Magnifique exemple de coopération dont nous voulons souligner aujourd'hui l'importance comme manifestation d'esprit universitaire et d'esprit sportif.

Nos skieurs ont fait belle figure aux concours interuniversitaires tenus à S.-Sauveur et les succès remportés ont étonné plusieurs carabins. Si nos équipiers avaient été laissés à eux-mêmes, les résultats n'auraient pas été aussi brillants. Mais les ex-membres de l'équipe y avaient mis la main en faisant subir à nos skieurs un entraînement approprié dont les effets eussent été plus éclatants si les entraîneurs avaient eu plus de temps à leur disposition. Les journaux anglais ont donné, récemment, les résultats d'un concours interscolaire organisé par

l'Université de Montréal. Nos gars sont pris de toutes parts et il leur est absolument impossible de se livrer entièrement à des organisations semblables. Aussi ont-ils été heureux de confier cette tâche aux anciens qui l'ont parfaite au nom de l'Université de Montréal. Nous remercions donc ces copains que tous ont reconnus. Une salve donc pour . . . Alec Casgrain, Charles Paré, Tony Paré, Yves Brassard, Léo Lorrain, Pierrot Déry et Phil. Langlois.

Quatre-vingt treize concurrents ont pris part aux épreuves interscolaires de ski. Des jeunes se sont révélés que nous compterons plus tard au nombre de nos meilleurs skieurs. Ce sont, en effet, des concurrents de Brébeuf qui remportèrent le combiné pour décrocher la coupe Dandurand. A moins que ces gars ne "prennent la soutane", nous les aurons à coup sûr. Nos organisateurs, ci-haut mentionnés, voient loin, ce qui est très sage et très encourageant pour l'avenir de notre équipe de ski. Le jour du concours, 125 personnes sont passées au camp, et un grand nombre y ont séjourné.

L'Ecole Polytechnique se charge de l'organisation de la dernière tranche des concours inter-facultés (slalom et descente). Laval nous enverra alors ses représentants. Et la coupe qui sera décernée aux vainqueurs est présentée par un professeur des H.E.C., M. Lucien Favreau. Toute notre reconnaissance, M. Favreau, votre don est un précieux encouragement, un magnifique exemple de collaboration entre professeurs et élèves.

Avant d'en finir, nous voudrions annoncer le départ d'Alex. Casgrain pour Banff où il prendra part au concours pour le championnat du Canada. Bonne chance.

A la semaine prochaine pour les rapports de notre excursion à Québec où nos hommes ont enlevé la course de fonds avec un avantage incontestable.

Bernard BENOIT

BALLON AU PANIER

Depuis dix jours nos joueurs sont en vacances . . . forcées. En effet la partie contre le St. Matthews a été remise pour permettre à ce club d'aller visiter une équipe de La Tuque.

Comme je n'ai pas de victoires à clamer, j'ai cru que certains carabins seraient peut-être intéressés à lire en détail les résultats de nos parties.

En huit parties, l'U. de M. s'est payé le luxe de 320 points, soit une moyenne de 40 points par partie. Le plus puissant facteur de cet imposant chiffre est sans contredit Cliff, notre brillant coach, dont la précision et les attaques rapides nous ont valu 106 points.

Malheureusement, comme dans une partie de gouret, nos joueurs

peuvent aussi recevoir des punitions qui consistent dans un lancer gratuit pour le joueur victime du "foul play".

A. Wright est jusqu'ici le méchant loup ayant 12 punitions à son crédit.

Voici en détail les points et les punitions de chacun:

	Points comptés	Punitions
Melville	106	9
Wright, A.	79	12
Beauchemin	52	4
Wright, L.	29	7
Béland	27	2
Charette	25	9
Audet	2	0

Philippe EWART, publiciste.

ESCRIME

Par la présente, nous portons à votre connaissance l'existence d'un club d'escrime canadien-français, "Les Mousquetaires", où l'on pratique les trois armes: Fleuret, épée, sabre.

Si la chose vous intéresse, venez nous rendre visite le mercredi soir à 8 h. 30 ou le dimanche à 2 h. p.m. au local du Club.

Union Belge,
3774, St-Denis,
près de l'avenue des Pins.
ou téléphoner à
Roland Gendron M.42,
2691 Blvd Pie IX, app. 4,
CLairval 2912.

HOCKEY INTER-FACULTES

Chir. Dent. 13—Médecine 6
La formidable équipe de Chirurgie Dentaire a remporté une autre éclatante victoire dans une partie régulière de la ligue. Cette fois, les victimes furent les vaillants porte-couleurs de Médecine. Malgré la brillante tenue des gardiens de buts, Després et Landry, le score fut élevé, ce qui prouve que nos joueurs ont ce fameux "scoring punch" à certains jours.

- SOMMAIRE DE LA JOUTE
- Première période
1—C. D.: Génier, Maurice (Leboeuf).
2—C. D.: Génier, Paul (Leboeuf).
3—C. D.: Courtemanche.
4—C. D.: Picard, Lo. (Courtemanche).
5—C. D.: Leboeuf
(Génier, M., Génier, P.).
- Deuxième période
6—Méd.: Dansereau (Dérôme).
7—Méd.: Dérôme (Martin).
8—C. D.: Picard, Laurent
(Courtemanche, Picard, Lo.).
9—Méd.: Gauthier (Martin).
10—Méd.: Dérôme (Gauthier, Martin).
11—C. D.: Génier
(Letendre, Courtemanche).
12—C. D.: Leboeuf (Letendre).
- Troisième période
13—C. D.: Picard, Lo.
(Mignault, Génier, M.).
14—C. D.: Migneault (Picard, Laurent).
15—Méd.: Larivière (Dérôme, Gauthier).
16—C. D.: Courtemanche
(Picard, Laurent, Picard, Lo.).
17—Méd.: Nantel (Larivière).
18—C. D.: Génier, P. (Génier, M.).
19—C. D.: Leboeuf
(Letendre, Génier, M.).

PARADE DES SPORTS

A propos du GALA . . . ZUT!

+	+	+	+
+	+	+	+
+	+	+	+

Enfin, le Gala Sportif fut voté . . . Nous avons fait notre part! Avez-vous fait la vôtre? . . .

Monsieur Letendre et Monsieur DesGroseillers nous ont largement aidés en ne critiquant pas nos activités. Nous les en remercions sincèrement! . . .

LE RENDEZ-VOUS DES ÉTUDIANTS

L'Académie de Quilles Centrale

COIN ST-DENIS et STE-CATHERINE

PRIX SPÉCIAL: 3 LIGNES POUR 25¢.
SUR PRÉSENTATION DE LEUR CARTE D'ÉTUDIANT

Fraîches . . .
et
toujours douces pour la gorge

Cigarettes
GRADS

BOUT EN LIÈGE OU UNI

UN PRODUIT
DE
LA MAISON L. O. GROTHÉ LIMITÉE
ENTREPRISE FAMILIALE ET INDÉPENDANTE



M. A. BRODEUR

Marchand Tailleur

28 est, rue Notre-Dame
— Lancaster 2776 —



L'ÉTUDIANT AMÈNE

SES PETITES AMIES
CHEZ

GERACIMO

412 est, rue Ste-Catherine
AIR CLIMATISÉ

FLORES RELIQUALES DU QUEBEC

— SYMPOSIUM AU JARDIN BOTANIQUE —

Le Séminaire des Etudiants de l'Institut botanique présentait, le 13 février dernier, un débat sur un des graves problèmes que suscite la flore du pays. Cette séance spéciale, nous valut la présence d'hommes de science, tel le Rév. Père Morin, directeur de l'Institut de géologie, M. V. C. Wynne-Edwards, professeur à McGill, qui a déjà écrit et écrira encore sur le mystère des flores endémiques du Québec. Le Rév. Frère Marie-Victorin présidait.

"LE FAIT DES FLORES RELIQUALES DU CANADA ORIENTAL"

Pour le botaniste, la flore d'un pays est plus qu'un simple tableau, c'est tout un monde, avec sa vie, ses coutumes, ses préférences et ses mystères, c'est un vaste domaine d'études et de recherches.

Le Québec, comme tout pays, a sa flore fondamentale qui lui est propre; c'est la flore normale du Canada oriental; puis à cette flore est surimposée une flore particulière, allogène, dispersée parmi les éléments de la première. La présence de cette flore curieuse, confinée à quelques points stratégiques du Québec et aux abords des Grands Lacs, fut signalée au monde scientifique par le Professeur Fernald du Gray Herbarium, de l'Université de Harvard, autorité systématique et explorateur distingué. Plusieurs investigations de ces aires révélèrent une flore difficile d'interprétation et M. Fernald édifia une théorie — dite "des nunataks" — pour en expliquer l'existence. Aujourd'hui, que les géologues et plusieurs botanistes s'en sont mêlés, cette théorie est contestée. L'objet du présent débat était d'en montrer les différents aspects.

LA THEORIE DES NUNATAKS

M. Marcel Raymond, étudiant à l'Institut Botanique, présentait cette théorie. Les monts Torngats au Labrador; la "Long Range" de Terre-Neuve; les îles de la Madeleine; Anticosti et Mingan; la côte Nord gaspésienne; les Schickshocks et Percé; le Bic; les plateaux de la rivière Saint Jean; la péninsule de Bruce dans Ontario, quelques autres localités hébergent des flores reliquales.

Les matériaux récoltés au cours des explorations de ces localités fournissent nombre d'espèces, de variétés et de formes nouvelles pour la science. Qu'il y ait des formes nouvelles de plantes, et que ces formes se trouvent à proximité de l'aire de distribution géographique d'espèces parentes, ceci s'explique assez facilement; on sait que les plantes tout comme les hommes émigrent ou immigrer; l'immigration est lente bien entendu, il faut presque la mesurer à l'échelle géologique, mais elle est certaine; les différences viennent ensuite des nouveaux habitats, ce sont les effets écologiques, les résultats de la micro-évolution.

Mais parmi ces espèces, il s'en est trouvé d'éloignées considérablement de leur aire connue: tel le *Lathyrus nevadensis* qui, sur la Baie des Chaleurs, se trouve à 2000 milles de son aire de distribution: les Montagnes Rocheuses. Toute une flore d'affinité cordillérienne se révélait, et du même coup un problème surgissait: Comment se fait-il que cette flore cordillérienne soit là?

Voici. A une époque reculée, lors de la dernière période pré-glaciaire il paraît que la flore du Canada était une, de l'Atlantique au Pacifique. La géologie, ou du moins certains géologues reconnaissent qu'au pléistocène un immense glacier séparait les deux côtes dévastant tout dans sa marche grave et lente. Cependant, les géologues qui, après Logan, ont visité le Bas Saint-Laurent, affirment qu'il était certains coins gaspésiens qui n'avaient pas subi l'épreuve de la glace. Ces coins épargnés reçurent le nom de "nunataks" ou flots de conservation, par Fernald. Ils ont conservé une flore cordillérienne: une flore reliquale.

Il ne faudrait pas faire dire à la théorie ce qu'elle ne veut pas dire. Le Mont Mansfield, le Mont Katahdin par exemple possèdent des endémiques mais non glaciaires. Leur origine est toute différente car ces monts ont été glacés. Des facteurs inconnus ont dû agir là. Notons aussi pour la compréhension de ces faits: que 1) la non glaciation n'est pas une conséquence de l'altitude mais la résultante d'une série de conditions climatiques et physiologiques; 2) "endémique" s'oppose à "épidémique" et marque la distribution d'une espèce dans un territoire donné et restreint. Pour le problème présent il ne s'agit que d'endémiques glaciaires.

Les hauts sommets répètent un climat arctique favorable à l'établissement de plantes arctiques-alpines qui se mêlent à la flore reliquale cordillérienne mais dont l'origine est différente.

"L'homme est fragile, sa pensée l'est plus encore" de terminer M. Raymond. "Je sais ce que peut paraître fantaisiste l'idée d'une flore conservée dans une sorte d'Arche de Noé de rêve et échappant aux vicissitudes des temps, pour notre plaisir et nos discussions! De même que le grès, par une seule fronde de fougère captée entre ses couches, ces flores reliquales nous suggèrent — à combien de millénaires de distance — un monde de fleurs et de parfums que nous n'aurions pas connu!"

OBJECTIONS A LA THEORIE DES NUNATAKS

Cette seconde partie était soutenue par M. Bernard Boivin, diplômé de l'Institut et aide de cours.

La thèse de Fernald pose, comme certaine, l'existence, à l'époque pré-glaciaire, d'une flore continue, transcontinentale pour le Canada. La certitude de ce fait est loin d'être absolue; elle est même quasi nulle. La continuité des terres entre l'Amérique orientale et occidentale ne fut réalisée qu'au tertiaire. A la mer intérieure — barrière à l'immigration — se substituèrent deux autres formations non moins infranchissables pour les espèces cordillériennes: la Prairie et la Forêt coniférienne. Comment nous sont alors venues les espèces cordillériennes?

Une seule voie de migration reste possible: l'Arctique.

Théorie de l'arc-en-ciel, qui met comme centre de diffusion le continent arcto-tertiaire d'où dérivent deux courants de migration: l'un se dirigeant vers les Montagnes Rocheuses, l'autre vers le Canada oriental par la médiation du Labrador. Mais cette hypothèse ne cadre pas avec celle de Fernald, car, dit-il, nos espèces cordillériennes présentent les caractères d'une flore sénile tandis que les entités arctiques-alpines qui les accompagnent sont jeunes et agressives.

Dernière ressource: l'habitat particulier que créa le front du glacier continental, voie de migration possible ouest-est qui fut employée par les espèces arctiques-alpines. Or, Fernald dit: nos entités cordillériennes sont d'une vieille flore à laquelle sont venues se surajouter beaucoup plus tard un groupe d'espèces arctiques-alpines; donc les entités cordillériennes y étaient déjà à cette époque.

La tentative de trouver la voie de migration des espèces cordillériennes s'avérant presque impossible pour l'instant, négligeons-la, et regardons seulement ce qui s'est passé depuis la glaciation.

Admettons l'existence de la flore d'affinité cordillérienne avant la glaciation, admettons aussi les nunataks. Consultons maintenant les rapports des géologues ayant travaillé sur les lieux qui nous occupent. Nous voyons que, 1) des stations bordant les Grands Lacs, seule la péninsule de Bruce a pu échapper à la glaciation; le Bic: très probablement glacé; toutes les vallées de la Gaspésie: glacées; la Long Range également; les Torngats sont encore aux prises avec une glaciation locale.

2) Après la glaciation: une submersion marine — la mer Champlain — affectant le Bic, couvrant les îles de Mingan, Anticosti et le cours inférieur de toutes les vallées de la Gaspésie; les Grands Lacs ne formaient qu'une seule nappe d'eau et le niveau à Montréal atteignit presque le sommet du Mont-Royal.

A la lumière de ces considérations il faut réduire à 8 le nombre de localités où des espèces cordillériennes auraient pu se conserver durant la glaciation. Pour d'autres considérations d'ordre climatique, de 8 on réduit à 4:

- le haut du talus de la Tourelle (péninsule de Gaspé)
- l'île Bonaventure
- le sommet du Mont Sainte-Anne
- une frange de terrain au bord de la mer à l'extrême nord du Labrador.

Ces dernières localités ne renferment qu'une partie des espèces cordillériennes qui se rencontrent au Canada oriental; d'autre part, cette flore reliquale, sénile au dire même de Fernald, était impuissante — faute d'agressivité, conséquence immédiate de la sénilité — à conquérir, donc à recoloniser tout ces endroits de mystère.

A ces arguments on pourrait ajouter l'étude floristique des habitats basiques lesquels sont exceptionnels dans le nord-est du Canada oriental.

CONCLUSION

La tradition me diète de conclure. Cependant personne n'a osé vider le débat le 13 dernier. Ceux qui ont été invités à le faire ont semblé vouloir dire qu'il est loin le jour où sur cette question, accord et lumière se rejoindront.

Deux choses sont à retenir de ce long exposé:

- Nous avons des matériaux, une théorie, beaucoup d'objections, conservons tout, c'est autant d'acquis.
- Il reste beaucoup à faire; les domaines affectés de flores reliquales ne sont encore qu'imparfaitement explorés tant au point de vue botanique que géologique. Il faudrait d'autres matériaux que seules les excursions d'experts peuvent apporter. Espérons!

En mettant un terme à cette communication, je tiens à féliciter sincèrement mes deux camarades Marcel Raymond et Bernard Boivin qui ont accompli un énorme travail de recherche appuyé d'une belle expérience personnelle pour arriver à édifier le débat que j'ai eu le plaisir de résumer pour vous.

Auray BLAIN,
Etudiant à l'Institut botanique.

TIMBRE DU TRI-CENTENAIRE

On se souvient qu'en 1934, lors de la célébration du premier centenaire de son établissement, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal émit un timbre commémoratif, oeuvre de M. Emile Gauthier, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts, à l'effigie de Ludger Duvernay, son fondateur. L'année suivante, pour marquer le quatrième centenaire du second voyage de Jacques Cartier au Canada, elle répandait dans tout le pays un papillon le faisant voir sur le Mont-Royal. Ce timbre avait été dessiné par M. Maurice Raymond, lui aussi ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts.

Le diocèse de Montréal fut érigé canoniquement en 1836. Pour rappeler ce centenaire, la Société de Saint-Jean-Baptiste publiait, en 1936, un timbre de M. Roland Hérald Charlebois, représentant Monseigneur Lartigue, premier évêque de Montréal. Les Patriotes de 1837 ne furent pas oubliés: trois timbres, dus à la plume de M. Charlebois également, rappelaient leur souvenir, un portrait de Papineau et deux vignettes représentant l'une l'église de Saint-Eustache et l'autre, la bataille de Saint-Denis.

La première fondatrice canadienne, la vénérable Mère d'Youville, fut honorée par un papillon de la Société, dessiné par la révérende Soeur Marie du Rédempteur, à l'occasion du deuxième centenaire de l'établissement de son Institut. L'année 1938 rappela aussi, par des timbres historiques de la Société, le cent vingt-cinquième anniversaire de la victoire de Charles-Michel de Salaberry à Châteauguay, et le deux centième anniversaire de la découverte des Rocheuses par Pierre Gaultier de la Vérendrye. Ces timbres étaient de M. Maurice Raymond.

Pour préparer les fêtes du troisième centenaire de la fondation de Montréal, la Société de Saint-Jean-Baptiste émettait l'an dernier, trois timbres historiques: l'un reproduisant le monument de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve et fondateur de Montréal; le second faisait voir Jeanne Mance et une religieuse prodiguant leurs soins à un blessé; le troisième était à l'effigie de Jean-Jacques Olier, fondateur de la

Compagnie de Saint-Sulpice. On sait tout ce que les Messieurs de cette illustre compagnie ont fait pour le Canada.

Depuis 1934, environ deux millions de ces timbres historiques ont été vendus dans tout le Canada au profit des oeuvres de la Société.

La diffusion de toutes ces vignettes évoquant les pages les plus glorieuses de notre histoire, a pris une telle ampleur que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour ne pas nuire à toutes ses autres oeuvres nationales, a décidé de confier maintenant à l'AGENCE DUVERNAY le soin de les propager à travers tout le Canada.

Ces timbres historiques de la Société de Saint-Jean-Baptiste, ceux de cette année comme ceux de l'an dernier, ont été dessinés avec beaucoup d'habileté et une grande précision historique par l'artiste attitré de la Société, M. Louis-Joseph Dubois; ils sont ensuite imprimés à la Lithographie du Saint-Laurent. Véritables oeuvres d'art, ces vignettes se comptent avantageusement avec les timbres de la plus belle facture.

Pour débiter, l'AGENCE DUVERNAY se voit donc confier par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la diffusion de la deuxième série de timbres historiques publiés à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Montréal. L'un de ces papillons, imprimé en mauve et en gris-fer, reproduit le bas-relief rappelant la signature de l'acte de fondation de Montréal, tel qu'on peut le voir sur la base du monument de Maisonneuve, à la Place d'Armes. Le second est à l'effigie de Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame; "elle a réalisé", dira l'historien Parkman, "l'idéal de la femme chrétienne". Ce timbre se présente en vert foncé et marron. Le troisième évoque le souvenir de Jérôme le Royer de la Dauversière, l'âme même de cette "Société de Notre-Dame de Montréal", qui proposa la fondation de Ville-Marie et vit ensuite à l'exécution de cet audacieux projet. Ce papillon a été lithographié en brun et bleu paon.

Vous vous procurerez ces timbres en vous adressant à l'AGENCE DUVERNAY.

A PROPOS DE COOPERATIVES

"Annonneur" et Arthur Bernier ont parlé de coopératives de logement dans les colonnes du Quartier latin. L'idée lancée par M. Bernier vaut d'être étudiée de près. Sa concrétisation serait la solution la plus avantageuse au problème du logement. Indirectement, ces maisons coopératives joueraient un grand rôle pour la préservation morale des étudiants "frais-arrivés".

Il est inconcevable qu'à l'Université de Montréal l'on ne voit pas les étudiants s'intéresser davantage à la question des coopératives. Pourtant cette organisation n'a rien du "racket", et elle s'avère très avantageuse pour

l'étudiant, même financièrement parlant.

Dans toutes les autres provinces du Canada les étudiants s'intéressent de très près au mouvement co-opératiste. Sur presque tous les campus, se sont établies des coopératives de livres, d'habits et de logement. Ainsi à Kingston, neuf étudiants en génie ont loué une très belle maison; ils l'ont meublée à leur goût et à leurs frais. Ils y prennent leurs repas, leurs collations — jusqu'à trois par jour; leur linge est blanchi et entretenu. Le tout pour moins de vingt-sept dollars par mois. Mais l'expérience la plus typique — que nous connaissons — est en bonne voie de réussite à Toronto. Quatorze étudiants de toutes les facultés, de toute couleur et nationalité ont loué une grande maison, qu'ils ont meublée.

L'an dernier ils ont payé \$6.00 par semaine pour le logement, la nourriture, le blanchissage, les collations et les repas et soins aux hôtes. Au bout de l'exercice financier, une ristourne de 17% fut remise aux membres de la coopérative. Voilà qu'avec \$4.98 par semaine, des étudiants ont passé une belle année. Au rez-de-chaussée, c'est la bibliothèque, la salle à manger et le vivoir.

Faut-il croire qu'à l'U. de M. il ne se trouvera pas quelques étudiants au moins qui tenteront l'expérience si bien réussie par leurs confrères anglo-canadiens?

Quand il s'agit du porte-monnaie, nous ne sommes pourtant pas si lents à réagir, nous Canadiens français.

PRIMUS

L'ÉTUDIANT ÉLÉGANT

CHOISIT SON COIFFEUR
AVEC SOIN

Salon LA PATRIE

A. MORO, propriétaire

176 est, rue Ste-Catherine
Édifice La Patrie

HUIT BARRIERS À VOTRE DISPOSITION

ROUGIER FRÈRES

Produits Pharmaceutiques Français

Siège social: 350, rue LE MOYNE

MONTREAL

Avec les hommages

du

Secrétariat de la Province

HONORABLE HENRI GROULX

MINISTRE

JEAN BRUCHÉSI

SOUS-MINISTRE